ASSOCIATION GENEVOISE DE FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

Bulletin, Juin 2009

Présidente	Arielle WAGENKNECHT	✆ 022 757 54 08	wagenknecht@bluewin.ch
Trésorière	Magali ORSINI	✆ 079 787 67 48	magali@exaplan.ch
Secrétaire	Dorette CHAPPUIS	✆ 022 786 96 14	dorette.chappuis@econophone.ch
Membres	Ramla ALLANI	✆ 079 814 69 85	rallani@msn.com
	Brigitte BOTQUELEN	✆ 078 899 19 27	brigitte.botquelen@wanadoo.fr
	Eustacia CORTORREAL	✆ 022 346 93 63	eustacia.c@bluewin.ch
	Stéphanie DUHOUX	✆ 078 609 41 01	stephanie.duhoux@unige.ch
	Nadège SOUGY	✆ 022 340 46 79	nadege.sougy@unine.ch
	Esther UM	✆ 022 733 50 83	umesthy@gmail.com
Liaison ASFDU	Marianne ZUTTER	✆ 022 340 00 63	mzutter@vtx.ch

Une « Michelle Obama » iranienne ?

Chacun a en mémoire les péripéties des dernières élections iraniennes et l'éviction de Mir Hossein Moussavi au profit du président sortant Ahmadinejad. Ce que l'on sait moins chez nous, c'est le courage des femmes iraniennes qui, bravant interdictions et réprimandes, ont manifesté haut et fort pour la démocratie et la liberté d'expression. Et, aux premières lignes, la femme du candidat Moussavi, Zahra Rahnavard. A 64 ans, cette ancienne doyenne de l'Université féminine Al-Zahra, titulaire d'un doctorat en sciences politiques, se veut le porte-parole des féministes qui réclament, entre autres, l'égalité des sexes, l'abandon des restrictions vestimentaires et la liberté de choisir et d'exercer leur profession. Autant d'éléments qui font craindre aux femmes iraniennes un 2ème mandat du président conservateur, et qui motivent leur soutien à Mir Hossein Moussavi, lequel -fait rare en Iran -a fait campagne avec son épouse, Zahra Rahnavard, à ses côtés. Cependant des voix s'élèvent déjà pour contester l'influence positive qu'aurait Zahra sur le combat féministe, la jugeant trop proche du président Ahmadinejad. Les prochaines semaines seront décisives pour montrer quel est le soutien réel apporté à la lutte des femmes.

Arielle Wagenknecht ,
présidente

S O M M A I R E

Pages

EVENEMENTS

Congrès du Groupement européen à Vienne 2
Dîner-conférence avec Irène Minder-Jeanneret 3
Cours sur les Droits Humains 4
Les lunches du Tiffany / Meeting of the English speaking Group 5

VIE DE L'ASSOCIATION GENEVOISE

Lettre du comité 6
Assemblée générale de mars 2009 8
Bilan et comptes 2008 9
Assemblée générale de suivi (révision des statuts) 11
Nouvelles des membres / Bourses 12
Groupes de travail et activités proposées 15
Rapports des groupes de travail : Jeunes membres 16
Colloque : Luxes et internationalisation (XVe – XIXe siècles) 18

Souvenirs
Economie domestique pour les femmes 20
Rencontre avec Claudie Haigneré 23
Conférence A. de Souzenelle 25

DOSSIERS

Génétique et histoire du peuplement humain, Prof. A. Sanchez-Mazas 27
La représentation des femmes en politique 32

UNIVERSITE

Dies Academicus 2009 35

Formation permanente :
Créations de luxe et métiers de l'art 38
Développer les capacités d'apprentissage 39
L'Homo Academicus a-t-il un sexe ? 40

Thèses :
Réflexions à partir de projets de la Banque Mondiale, Céline Germond-Duret 41
Partage d'informations pour les utilisateurs de téléphones mobiles, Kate Wac 42

ASSOCIATION SUISSE – ASFDU

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 44

Formulaire de demande d'adhésion 45
P**rogramme des événements**

AGFDU - Evénements 2009

Congrès du GEFDU à Vienne

Université Juridicum, Vienne,
Schottenbastei 10-16,
1010 Vienne
du 3 au 6 septembre 2009

Programme:

Jeudi 3 septembre 2009

10:00 h à 20h Enregistrement et "welcome drink"
VAÖ - Reitschulgasse 2, 1010 Vienne

Vendredi 4 septembre 2009

8:00 h. Enregistrement au *Juridicum*
9:00 h à 17h Conférence : **"EMPOWERING WOMEN FOR LEADERSHIP AND DECISIONMAKING "*: The Consequences of Project- and Flex-jobs on the Lives and Careers of Women"***

En soirée : Réception

Samedi 5 septembre 2009

9:00 h Assemblée générale (toute la journée)
Soirée Rencontre amicale au restaurant *"Heuriger"*

Dimanche 6 septembre 2009

8:00 h à 21h Excursion à Linz – Capitale européenne de la culture 2009 *OU*
9:00 h à 12.00 h Tour de ville (Vienne)

Parmi les hôtels recommandés, nous avons choisi l'Hòtel de France (prix spécial pour réservation sur internet : 99 euros la nuit)

Pour plus d'informations, voir le site de la Féd. Autrichienne des FU : www.vaoe.at/uwe/index.asp

Verband der Akademikerinnen Österreichs
Reitschulgasse 2, 1010 Wien
Tél.: +43 (0)1 533 90 80 www.vaoe.at **E-Mail:** club@graz-vaoe.at

Dîner-Conférence avec Irène Minder-Jeanneret, musicologue

Jeudi 24 septembre 2009, 19h30
Restaurant Le Sénat
1, rue Emile-Yung
1205 Genève

Après avoir fait des études de traductrice à l'ETI de Genève, Irène Minder a fait trois formations complémentaires universitaires dans le domaine des études genre (Université de Lausanne, 1994), de la traduction littéraire (Université de Lausanne, 1997) et du développement durable (Université de Genève, 2004)

Depuis 1993 elle fait des recherches sur les musiciennes suisses et est en train de terminer sa thèse de doctorat en musicologie sur la compositrice et pianiste genevoise :

Caroline Boissier-Butini (1786-1836)

Pianiste et compositrice, Caroline Boissier-Butini est une figure emblématique de son époque. Issue d'une famille genevoise aisée, elle reçoit l'éducation qui sied à son rang. Outre le calcul, les langues, l'histoire et la géographie, le programme comprend habituellement une formation musicale qui doit permettre aux jeunes filles d'agrémenter les soirées familiales, la carrière professionnelle étant réservée aux hommes. Certaines femmes se risquent à la composition, mais leurs œuvres ne sortent guère de la sphère privée. C'est le cas de Caroline Boissier-Butini. En effet, si Franz List joue et juge favorablement son concerto La Chasse, ses compositions ne sont probablement présentées que dans le cadre familial et ne sont pas publiées, raison pour laquelle la musicienne est oubliée aujourd'hui. Son œuvre comprend notamment sept concerti, deux fantaisies, un caprice et trois sonates pour piano.

Comment Caroline Boissier-Butini a fait face aux exigences contradictoires de la société de cette époque, fait l'objet de la thèse de doctorat de Madame Minder qui, bien qu'habitant Berne, nous fera le plaisir de revenir parmi nous le temps d'une soirée.

Un intermède musical nous sera offert par l'une de nos boursières, Nihan Attalay, flûtiste, si elle peut être présente à Genève ce soir-là

Outre le groupe « dîners-débats », dont nous comptons sur la présence, toutes les membres de l'AGFDU sont invitées à se joindre à nous pour cette soirée.

Le menu :

saladine d'avocats et crevettes,
magret de canard au poivre rose,
pommes rissolées et petits légumes,
œufs à la neige et feuilleté aux pommes.

Coût : 48.-fr., vins non compris.

Inscriptions et paiements jusqu'au 18 septembre SVP au moyen du bon annexé.
Vos amies sont les bienvenues et les maris ou compagnons souhaités.

Cours sur les Droits Humains

Centre de liaison des Associations féminines (CLAFG)
2, place de la Synagogue
1202 Genève
Code porte 16 275

Vu le très grand intérêt rencontré parmi nos membres sur la question des Droits Humains et pour faire suite à la conférence de Mme la ministre Murielle Berset-Cohen sur le Conseil des droits de l'homme, l'automne dernier, le groupe de travail ad hoc a décidé d'organiser une série de 4 rencontres cet automne.

L'objectif est de promouvoir une culture des droits de la personne, basée sur le dialogue entre les cultures. Axées sur les droits économiques, sociaux et culturels, la formation vise à intégrer une approche fondée sur les droits humains dans la conception et la mise en œuvre de politiques.

C'est Mme Danièle Rens, du Collège Henri Dunant et Université d'été des Droits de l'Homme, qui donnera cette série de 4 entretiens. Une participation active des participantes est attendue comprenant notamment la lecture de certains textes de référence.

Le programme est le suivant :

1. Mardi 15 septembre, 19 h 30

- Evolution de la notion de droits de l'homme
- L'Organisation des Nations Unies dans ses grandes lignes et le HCDH.

2. Mardi 29 septembre, 19 h 30

- Les pactes et les traités dans le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies.

3. Mardi 13 octobre, 19 h 30

Quelques-uns des problèmes les plus saillants traités dans le cadre de l'ONU :

- Le racisme : la Conférence de Durban et son suivi.
- Les peuples autochtones et le projet de Déclaration sur les peuples autochtones.
- L'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW / CEDEF), et le suivi de la Conférence de Beijing.

4. Mardi 27 octobre, 12h15

- Le Conseil des droits de l'homme.

Les participantes auront par la suite la possibilité d'assister à l'une des séances du Conseil des droits de l'homme (CDH), ainsi que du Comité pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW / CEDEF).

Inscriptions à l'aide du talon-réponse avant le 1er septembre 2009.

Coût 20 fr. pour les 4 séances pour les membres de l'AGFDU, 50.-fr. pour les non-membres

AGFDU - Evénements 2009

Les lunches du Tiffany

L'idée a été lancée lors de l'Assemblée générale de mars. En plus des activités nombreuses et variées de l'Association, certaines membres souhaitaient pouvoir se rencontrer amicalement et informellement pour bavarder et faire connaissance des unes et des autres, échanger expériences et projets, voire parler chiffons ou recherche universitaire

Bref, faire un « stamm » comme disaient nos grand-mères.

Toujours aussi accueillant, le Tiffany nous recevra, sur réservation, jusqu'à la veille au soir, **le premier mardi du mois, de 12h15 à 13h45** pour un plat du jour … ou plus si entente

Chacune paie ce qu'elle consomme ; la seule contrainte, c'est d'avoir réservé sa place, par déférence envers nos hôtes. La présidente ou les membres du comité se feront une joie d'être présentes. Les conjoints et amis – voire enfants et petits-enfants, sont les bienvenus.

Nous nous retrouverons donc cet automne, les : 1er septembre
6 octobre
3 novembre
1er décembre

Meetings of the English speaking group

The English speaking group has encountered some difficulties trying to find a nice and cosy place to meet. Finally, the Tiffany Hotel seems to be the most convenient place for most of us.

We plan to meet :

Every first Wednesday of the month
From 7 to 8 p.m. (followed by a meal)
Restaurant Tiffany

Please reserve the following dates:

September 2nd
October 7th
November 4th
December 2nd

If you want to join, please send an email to agfdu.ge@gmail.com. You are welcomed to join our group and we look forward to see you

AGFDU - Vie de l'association

Lettre du comité

Chères amies

Lors de notre dernier courrier, il a été joint un formulaire. Le but de ce document est de permettre à toutes nos membres de manifester leurs intérêts à participer aux différents groupes de travail et commissions. Malheureusement, nous avons reçu peu de retour de votre part. Il nous a, ainsi, paru essentiel de rappeler l'importance de l'implication de toutes nos membres dans les activités de notre association. Activités essentielles pour la vie de notre association.

Comme, il vous a été annoncé lors de notre Assemblé générale, un travail très intéressant a commencé avec le groupe de rédaction de l'histoire de l'AGFDU, dirigée par Madame Rosalie Malu Muswamba. . Il ne sera possible de parvenir à ce résultat qu'avec votre participation et votre implication. D'autant plus qu'à l'issue de ce travail le document final sera validé par nos membres.

Nous vous rappelons aussi des dates très importantes :

Le groupe Droits humains nous propose un cours sur des thématiques d'actualité. Il sera tenu en automne. Et, nous vous prions d'être nombreuses à en faire partie. C'est à travers votre participation active et votre implication qu'il nous sera possible de continuer ces activités excitantes, à valeur ajoutée et de solliciter la participation de conférencier (ères) de qualité.

Pour toutes les passionnées de lecture, notre cercle de lecture cherche sa " leader", l'une de nos membres motivée et amoureuse des livres qui entraînera et fera partager avec les autres sa passion pour les livres. Nous vous invitons à vous engager auprès du cercle de lecture et à manifester votre intérêt. Vous permettrez ainsi à un groupe de vivre et de continuer ses activités.

Le groupe des anglophones est resté en veille depuis le début de l'année, faute de coordinatrice. Il cherche aussi une personne francophone et anglophone qui connaît bien Genève et qui souhaiterait la faire connaître à nos membres.

Enfin, il nous a paru nécessaire de vous solliciter par ce petit message afin de favoriser l'approche participative et de permettre la réussite de toutes nos activités. Toutes ensembles, nous faisons beaucoup d'efforts afin de garder la place prestigieuse de notre association au sein du tissu associatif genevois. Et, c'est grâce, à votre participation qu'il nous sera possible à parvenir à une meilleure visibilité.

Date à retenir :

Cours Droits humains:
15 et 29 septembre 2009 à 19.30 au CLAFG,
13 octobre à 19h30 et 27 octobre 2009 à 12h15 au CLAFG

Pour le comité
Ramla Allani

AGFDU - Vie de l'association

Cette photo, de l'une de nos membres les plus fidèles, a été prise lors du 400ème anniversaire de l'Université de Genève, donc il y a 50 ans.

Qui peut nous dire de qui il s'agit ? Envoyez-nous vos réponses à la case postale avant le 31 août. Le comité réserve une surprise à celles qui nous donneront son nom.

Assemblée générale du 9 mars 2009

Il y avait foule pour cette assemblée qui avait lieu dans les magnifiques locaux de la Société de Lecture. En ouvrant l'Assemblée, la présidente donna la parole à un groupe de membres qui s'inquiétaient de ne pas disposer du temps nécessaire pour la révision de nos statuts. La présidente expliqua que, selon les statuts actuels, la majorité des membres n'étant pas présente ou représentée puisqu'il aurait fallu être 65, il fallait de toute façon prévoir une nouvelle assemblée, statutaire, dans un délai de 15 jours. Pour tenir compte des vacances de Pâques qui approchent, la présidente proposa plusieurs dates pendant le mois de mai. (NDLR finalement elle a eu lieu le 9 juin). L'assemblée demanda encore une soirée de préparation, pour pouvoir discuter à fond et tranquillement des concepts qui sous-tendent la nouvelle version, ce qui fut voté.

Rapport de la présidente

« Je ne souhaite pas faire un rapport détaillé de toutes les activités réalisées en 2008 car vous avez déjà pu lire notre rapport dans le Bulletin suisse, cependant je relèverai ce soir quelques points importants :

Cette année, nous avons concrétisé le virage pris lors de la dernière assemblée générale, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins de nos membres.

Nous avions décidé de 3 axes prioritaires :

- Resserrer les liens avec nos membres
- Développer le rôle de notre association en donnant la priorité à l'aide et le soutien aux jeunes membres entreprenant une carrière académique
- Améliorer les supports de communication à nos membres

Resserrer les liens avec nos membres : nous vous avons envoyé un questionnaire en mai pour savoir quelles activités vous plairaient parmi la dizaine proposée. Une cinquantaine de membres ont pris la peine d'y répondre, et toutes les activités ont été plébiscitées. Certaines ont eu un peu de peine à démarrer. Ainsi, le groupe « histoire de l'AGFDU » s'est vite trouvé dépassé par les événements, vu la montagne de documents à examiner et le peu de temps (et de compétences) dont disposaient les personnes qui s'y étaient inscrites. Mais ce groupe va repartir, grâce à notre nouvelle membre, Rosalie Malu Muswamba, qui est historienne. D'autres groupes, tels celui des jeunes membres, celui des dîners-débats ou encore le cercle de lecture marchent fort bien. Le problème a été de trouver des responsables pour ces groupes, qui acceptent de faire les convocations, les ordres du jour et les PV. Le groupe anglophone, qui n'a pas encore trouvé de responsable, est en veilleuse, mais reprendra vie en septembre.

Développer le rôle de notre Association en donnant la priorité à l'aide et soutien aux jeunes membres entreprenant une carrière académique : vous le savez, notre Prix d'Excellence devient très connu à l'Université de Genève. L'an dernier, lorsque nous l'avons remis à Ariana RONDI lors de la cérémonie de remise des diplômes de la faculté des sciences, dans un auditoire Piaget archi-comble, nous lui avons donné une grande visibilité, encore soutenue par les jolies affiches que la fille d'Eustacia nous a dessinées et qui sont apposées un peu partout à l'Uni.

Donc, pour le prix 2009, c'est une avalanche de dossiers, tous plus excellents les uns que les autres, qui nous sont parvenus – une petite trentaine au total. Le jury, composé des professeures Martine COLLART, Mathilde BOURRIER et Marie BESSE et du vice-recteur Yves FLUCKIGER, pour l'Université, plus Nadège SOUGY et votre présidente pour l'Association, a finalement choisi une jeune biologiste, comme lauréate. Primus inter pares, voici Nicole WEYENETH, notre lauréate 2009, qui est parmi nous ce soir. Nicole travaille au Museum d'histoire naturelle, au laboratoire de mammalogie, sous la direction de Manuel RUEDI, conservateur. Sa thèse s'intitule « Evolution biogéographique et conservation des chauves-souris de Madagascar ». Elle vous donnera un résumé de ses travaux tout à l'heure.

Améliorer les supports de communication avec nos membres : nous avions cru avoir trouvé une rédactrice en chef pour le Bulletin, mais hélas la personne qui s'était annoncée (une nouvelle membre) a renoncé à la fois à nous aider et à rejoindre l'Association. Le poste est donc toujours ouvert et en attendant c'est le comité qui réalise les 2 Bulletins et les 2 AGFDU-Infos que vous recevez par année. Nous nous donnons beaucoup de peine pour récolter et transmettre des informations intéressantes pour toutes, mais nous ne sommes pas des professionnelles et la tâche est parfois lourde. Quant au site web, après bien de vaines recherches pour trouver un webmaster, c'est finalement la FIFDU qui nous a tendu la main et nous aide à faire les mises à jour. C'est là un très grand service qui nous est rendu et nous l'apprécions à sa juste valeur. Ce site est très consulté et il ne se passe pas de jour sans que je ne reçoive un mail concernant les prestations de l'AGFDU ou la Fondation des bourses. Il est vrai qu'envoyer un mail est infiniment plus facile et rapide que d'écrire une lettre !

Je ne voudrais pas terminer ce bref rapport sans remercier le Comité. Sans lui, rien ne serait possible. Merci à Marianne, notre trésorière, à Dorette, notre secrétaire, à Eustacia, Stéphanie et Nadège qui se sont dépensées sans compter cette année, et qui, outre les séances mensuelles du Comité ont répondu « présentes » chaque fois que l'on avait besoin d'elles. Merci pour leur dynamisme, leur enthousiasme et leur compétence. Et merci d'avance aux nouvelles qui vont étoffer ce Comité dès l'Assemblée générale passée : merci à Magali, à Ramla, à Brigitte et à Esther (qui est encore à Doha, mais qui nous reviendra en juin) ».

Après la présentation des comptes et du budget par Marianne Zutter, la trésorière sortante, qui fut chaudement remerciée pour le travail accompli ces dernières années, l'Assemblée procéda à l'élection de nouvelles membres du comité : Ramla Allani, Brigitte Botquelen, Esther Um et d'une nouvelle trésorière, Mme Magali Orsini, expert-comptable

Bilan Exercice 2008

Bilan	**2007**		**2008**	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Caisse	877.25		1'088.00	
CCP	22'574.35		24'075.70	
Compte BCG	15'085.95		15'146.25	
Cotisations 2007 payées en 2008	380.00			
Fonds Prix d'Excellence		5'693.35		5'418.80
Compte Réserve		8'689.65		8'689.65
Compte inaliénable		970.00		970.00
Report résultat		18'794.65		18'794.65
Réserve Formation		1'200.00		1'200.00
Fonds d'entraide		1'200.00		1'200.00
Don Rothschild		500.00		500.00
Cotisations payées d'avance		490.00		1'015.00
Passifs transitoires		1'318.60		2'817.90
Perte de l'exercice		61.30		-296.05
Totaux	**38'917.55**	**38'917.55**	**40'309.95**	**40'309.95**

AGFDU - Vie de l'association

Comptes et budget 2008

RUBRIQUES	Comptes 2007	BUDGET 2008	Comptes 2008	BUDGET 2009
RECETTES				
Association				
Finance d'entrée	60.00	150.00	180.00	150.00
Cotisations AGFDU	10'770.00	11'000.00	11'350.00	11'000.00
Cotisations Jeunes membres	400.00	500.00	260.00	300.00
Intérêts bancaires et CCP	164.25	180.00	83.10	100.00
Dons	1'265.00	1'000.00	450.00	500.00
Projets spéciaux				
Recettes événements	3'285.00	4'500.00	11'695.00	4'000.00
Recettes Prix d'Excellence			3'840.50	
Prélèvement fonds Formation	300.00			
Prélèvement fonds Prix d'Excellence		4'500.00	3'500.00	5'000.00
TOTAL RECETTES	**16'244.25**	**21'830.00**	**31'358.60**	**21'050.00**
CHARGES				
Association				
Cotisations ASFDU	6'790.00	7'000.00	7'000.00	7'000.00
Cotisations sociétés	150.00	150.00	100.00	150.00
Frais déléguées	115.00	300.00		300.00
Frais bancaires et CCP	211.15	250.00	222.70	250.00
Site internet	796.25	796.25	831.25	
Frais de secrétariat (forfait)	400.00	400.00	400.00	500.00
Impression enveloppes/réserve impressions	269.00	1'000.00		
Divers	742.30	733.75	261.05	550.00
Bulletins				
Affranchissements	881.40	700.00	807.45	800.00
Imprimés bulletins	1'068.80	1'500.00	1'267.05	2'000.00
Frais activités				
Coûts événements	3'959.05	3'500.00	12'424.65	3'500.00
Lunches AGFDU	0.00	0.00		
Prix d'Excellence				
Prix d'Excellence 2008		3'500.00	3'500.00	5'000.00
Bénéfice Tombola/Fonds Prix d'Excellence			3'164.15	
Frais tombola		1'000.00	676.35	
Divers				
Fonds formation MB	300.00			
Indemnité Présidente				500.00
Indemnité Trésorière	500.00	500.00	1'000.00	500.00
TOTAL CHARGES	**16'182.95**	**20'830.00**	**31'654.65**	**21'050.00**
RESULTAT EXERCICE	**61.30**		**- 296.05**	**-**

AGFDU - Vie de l'association

Assemblée générale du 9 juin 2009 et révision des statuts

Fruit du labeur d'un groupe de travail composé de Ramla Allani, Eustacia Cortorreal, Margit Horvath, Danièle Rens et Arielle Wagenknecht le projet de statuts modernisé a été revu, dans sa version finale, par Denise Wagner, ancienne présidente, qui l'a considérablement allégé et simplifié et dont la compétence juridique nous a été fort précieuse

Merci à tout ce groupe, et aussi à celles qui nous ont envoyé commentaires et suggestions lors de la consultation de nos membres ainsi qu'à celles qui sont venues à la soirée de discussion. Lors de l'Assemblée générale, le projet de statuts a été voté à l'unanimité (moins une voix provenant d'un vote par correspondance). Ils correspondent bien à l'image de notre Association et de son dynamisme. Ils seront complétés par un règlement qui sera élaboré cet automne et vous sera envoyé pour consultation avant la prochaine assemblée générale.

La nouvelle version des statuts vous sera envoyée dans le courant de l'automne.

Voici les principaux changements :

1. Buts de l'Association
   L'article 2 a été entièrement remanié.

   Trois buts ont été retenus, soit :

   - Promouvoir le statut des femmes
   - Promouvoir l'éducation supérieure des femmes
   - Promouvoir et soutenir les femmes dans leur parcours professionnel.

   Les moyens pour parvenir à atteindre ces buts et les activités de l'AGFDU seront décrites dans le nouveau règlement d'application.

2. Membres
   C'est l'article qui nous a donné le plus de travail. Outre une présentation plus systématique des différentes catégories de membres, l'article 3 définit les modalités d'acquisition de la qualité de membre et l'article 4 la perte de la qualité de membre.

   Deux nouveautés :
   - Il n'y a plus de « jeunes membres »[1]. Toutes les membres admises dans l'AGFDU sont membres ordinaires si elles remplissent les conditions requises. Les jeunes en formation à l'Université deviennent donc automatiquement membres de l'ASFDU et de la FIFDU. Toutefois, sur demande au comité, elles bénéficient d'une cotisation réduite jusqu'à leur entrée dans la vie active.
   - Peuvent devenir membres honoraires les membres ordinaires qui atteignent l'âge de **80** ans et après une affiliation à l'AGFDU d'au moins 10 ans. Les membres honoraires ne sont pas obligées de cotiser, si elles font la demande d'exemption au Comité.

   La démission d'une membre est acceptée au 31 décembre de l'année en cours. Les cotisations restent dues pour l'année entière.

3. Compétences du Comité

   Dans l'article 12, la compétence du comité est « d'organiser les activités qui permettent d'atteindre les buts de l'Association et sont susceptibles d'assurer la promotion des femmes dans tous les secteurs de l'économie »
   Le Comité est chargé d'assurer le suivi d'actions communes notamment avec l'Université de Genève.

   En plus de ces changements, un toilettage complet a été fait. Beaucoup de travail, mais un beau résultat !

[1] Le groupe des jeunes membres continue bien entendu d'exister

AGFDU - Vie de l'association

Admissions – démissions – décès

Depuis le début de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouvelles membres :

Prof. Martine COLLART (membre de la Commission de l'Egalité)
Rosalie MALU-MUSWAMBA, historienne
Irène LONG, ancienne doyenne du Collège de Budé

Et cinq candidates au Prix de l'Excellence 2008, à qui le Comité a offert la gratuité des cotisations pendant l'année 2009 :
Lilian ACHIENG MAGOYA, Florence BALU, Claire GALLONI-d'ISTRIA, Geneviève MOTTET et Nicole WEYENETH, lauréate de notre Prix d'Excellence

Démissions :
Mesdames BERGER Gudrun, CHEVALLAZ Hanya, IMHOF Esther, JEANMONOD Helga, LOCHER Anne-Marie, MARTIN Denise, ORIUELA Margarita et ZBINDEN Anne-Marie

Ont été radiées de l'Association pour non paiement de leur cotisation :
Mesdames ANDELA, Sophie, ENQUIST Elena, NION Belen, TANGARA Mouniratou et VENTURA-ELIA Socorro.

Nous déplorons le décès de Mme Bluette ROBLIN, membre honoraire.

□ □ □ □ □ □ □ □

Boursières

Rapport de l'année 2008-2009

Natalia Tikhonov est toujours notre représentante à la Fondation des bourses de l'ASFDU, rôle qu'elle assume avec compétence et dynamisme. Elle nous a fait parvenir (depuis Paris où elle fait un post doc) son :

Rapport d'activité 2008

Activités au sein de la Fondation des bourses : participation à la réunion de la Fondation des Bourses à Berne, le 31 mai 2008. Le reste de l'année, travail par mail.

Suivi des candidates :

- Prise de contact et envoi de renseignements concernant les critères de sélection et les conditions d'octroi des bourses (environ 2 demandes par mois).
- Conseils aux candidates qui ne sont pas éligibles pour les bourses ASFDU (renseignements sur d'autres types des bourses, séjours à l'étranger, formations doctorales, carrières académiques, etc.)
- Rencontre et entretien individuel avec les candidates retenues (6 personnes en 2008).
- Présentation des dossiers genevois à la réunion de mai et participation aux délibérations menant au choix des candidates à soutenir.
-

Résultats 2007 :

Sur 17'000 CHF octroyés à quatre boursières, 9'000 CHF l'étaient aux deux candidates présentées par Natalia Tikhonov :

- Nihan Atalay (Turquie), flûtiste et étudiante au Conservatoire de Genève (Master de musique baroque) a reçu une bourse de 5'000 CHF pour la poursuite de sa formation à Genève.
- Renata Nehring (Pologne), doctorante en théologie à l'Université de Poznan, a reçu une bourse de 4'000 CHF pour suivre pendant un an un programme de formation à l'Institut œcuménique de Bossey

Natalia Tikhonov

La question d'adhésion s'est donc transférée à celle d'une meilleure collaboration. L'Eglise catholique a ses douze représentants comme membres de plein droit au sein du COE dans la Commission Foi et Constitution. Ils proclament ensemble l'unité des chrétiens en organisant les rencontres internationales et en préparant des documents. Un des grands fruits de cette collaboration est la préparation chaque année de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens. Depuis 1965 la collaboration entre ECR et COE s'effectue aussi par l'intermédiaire du Groupe mixte du travail. Les représentants nommés par le Vatican (Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens) et par le COE se réunissent tous les ans. Les documents de ce Groupe mixte montrent l'impact de la culture de dialogue dans la création de nouvelles relations entre les Eglises et les communautés ainsi qu'avec ceux qui s'occupent des problèmes qui freinent la participation de l'ECR dans le travail en faveur de l'œcuménisme.

Renata Nehring
Institut œcuménique de Bossey
P.O. Box 1000
1299 Crans près Céligny

Voici encore un petit rapport qui nous est également parvenu par l'entremise de Natalia et concerne une autre boursière, Sabina UFFER

Tätigkeitsbericht Jahr 2008/2009 – Sabina Uffer, Stipendiatin SSVA
Doktorarbeit an der London School of Economics and Political Science (LSE) zum Thema "The Uneven Development of Berlin's Provision of Housing"

Mein zweites Jahr als PhD Studentin in Urban Planning war geprägt durch die Vorbereitungen auf die empirische Datenerhebung. Nachdem ich mich im ersten Jahr vor allem mit Theorien der Stadtentwicklung auseinandergesetzt und mein Forschungsvorhaben detailliert ausformuliert hatte, ging es in den letzten Monaten darum, die genauen Fallstudien auszuwählen, diese zu begründen und Akteure, die ich in meiner "Feldforschungszeit" befrage, zu bestimmen.

Mein Forschungsthema habe ich während diesen zwei Jahren stetig weiterentwickelt und verfeinert. Es geht mir darum, zu zeigen, wie eine ungleiche Entwicklung einer Stadt, beziehungsweise ihrer Quartiere zustande kommt. Also, die Fragen, weshalb gewisse Zentrumsquartiere einen enormen Aufschwung erleben und andere dem Verfall nahe sind. Dabei interessiere ich mich speziell für die Rolle des Staates. Diese Frage untersuche ich anhand der Wohnungsversorgung in Berlin. Die Wohnungsversorgung ist ein guter Indikator für das Interesse, in gewisse Gebiete zu investieren, und das Desinteresse für andere Gebiete. Die Wohnungsversorgung Berlins hat in den letzten zehn bis zwanzig Jahren eine enorme Veränderung durchgemacht und ist deshalb besonders interessant zu untersuchen. Staatliche Wohnungsbaugesellschaften wurden vom Land Berlin an internationale Investoren verkauft. Dies hatte eine grosse politische und öffentliche Debatte zur Folge. Leider ist die Debatte aber sehr einseitig geführt worden und insbesondere über die konkreten Prozesse, die durch die Privatisierung ausgelöst wurden, wie zum Beispiel die Interessen und Strategien der Investoren aber auch die Konsequenzen für die Mieter, ist wenig bekannt.

Diese Lücke soll mit meiner Doktorarbeit geschlossen werden. Darin will ich die Prozesse an verschiedenen Wohnungsprojekten nachvollziehen und erklären, wie diese Prozesse eine ungleiche Entwicklung innerhalb der Stadt bewirken. Dabei beleuchte ich die Strategien verschiedener Akteure, vom Land Berlin über die Bezirksämter zu den privaten Investoren und den Wohnungsbaugesellschaften.

Zur Zeit bin ich in Berlin und führe meine geplanten 30-40 leitfadenorientierten Interviews mit den verschiedenen Akteuren durch. Im Herbst geht es zurück an die LSE, wo ich mein drittes und letztes Jahr als Doktorandin verbringe, meine empirischen Daten auswerte und die Dissertationsschrift

niederschreibe. Da ich für dieses dritte Jahr ein Stipendium für angehende Forschende des Schweizerischen Nationalfonds erhalten habe, kann ich mich voll und ganz auf die Doktorarbeit konzentrieren und werde diese voraussichtlich im Herbst 2010 einreichen.

Ich danke der Stiftung des Schweizerischen Verbandes der Akademikerinnen ganz herzlich für die Unterstützung meiner Forschungsarbeit im Rahmen meines Doktorandenstudiums.

Sabina UFFER

Groupes de travail et activités proposées pour l'année 2009 -2010

1. Groupe de travail sur l'Université
   Ce groupe de travail vise à promouvoir le soutien des femmes dans leur parcours universitaire. Il est ouvert à la fois aux jeunes membres et aux membres de l'AGFDU qui font – ou ont fait une carrière professionnelle dans d'autres secteurs.
   Responsable : Nadège Sougy

2. Groupe dîners – débats
   En vous inscrivant dans ce groupe, *vous prenez l'engagement* de venir au minimum 2 fois par an prendre part à un de nos dîner-débat. Nous nous donnons beaucoup de peine pour trouver des lieux attrayants et des conférenciers intéressants, mais si nous n'avons pas l'assurance d'avoir une participation de 20 membres au minimum, nous devrons renoncer à ce type d'activité, à notre grand regret.
   Responsable : Marianne Zutter

3. Groupe de travail sur l'éducation et l'enseignement des droits humains
   Ce groupe bénéficiera d'un cours, donné par Danièle Rens, Université d'été des Droits de l'Homme, les mardi 15 et 29 septembre et 13 octobre à 19 h 30, ainsi que le 27 octobre à 12h15 au CLAFG. Le cours traitera des thèmes suivants : Evolution de la notion de droits de l'homme, l' Organisation des Nations Unies dans ses grandes lignes et le HCDH, les pactes et les traités dans le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies, et enfin traitera de quelques uns des problèmes les plus saillants traités dans le cadre de l'ONU.

   Danièle Rens organisera aussi un stage pra tique à l'ONU, lors d'une prochaine session.
   Responsable : Dorette Chappuis

4. Cercle de lecture
   L'an dernier, ce groupe s'est réuni plusieurs fois avec Fawzia Assaad . Pour cette année, le groupe cherche une personne qui en accepterait la responsabilité. Vous aimez lire ? Venez partager avec d'autres membres érudites votre passion de la littérature, une ou deux fois par an. Seule obligation : avoir lu le livre choisi en commun par les participantes, pour la prochaine séance, afin de pouvoir en parler, échanger et partager.

5. Groupe des jeunes membres
   Ce groupe, très actif, cherche à constituer un réseautage pour les doctorantes et les membres de moins de 35 ans. Il se réunit à Uni-Mail une fois par mois et travaille actuellement à élaborer un bilan de compétences pour le corps intermédiaire de l'Université.
   Responsable : Stéphanie Duhoux

6. Groupe de rédaction de l'histoire de l'AGFDU
   Ce groupe fouillera les archives de l'AGFDU pour en dégager les moments forts de son histoire et rédigera un texte pour le site internet. Il travaillera en collaboration avec Rosalie Malu Muswamba, nouvelle membre, qui est historienne

7. Groupe anglophone
   Ce groupe s'est réunit plusieurs fois l'an dernier. Ses objectifs seraient, entre autres, de faciliter l'intégration des membres anglophones, c'est pourquoi il serait heureux d'accueillir également des personnes francophones qui connaissent bien Genève.

8. Rencontre mensuelle amicale pour le lunch au Tiffany
   Elles auront lieu tous les premiers mardi du mois au restaurant du Tiffany, de 12h15 à 13h45. Il est indispensable de réserver sa place.

Vie de l'association

Groupe des Jeunes Membres

En janvier, nous nous sommes réunies afin de réfléchir ensemble à la notion de bilan de compétence et de certificat de travail. Neuf membres étaient présentes (Ramla Allani, Karine Darbellay, Stéphanie Duhoux, Chiara Gambacorti, Valérie Gorin, Sylvie Guichard, Ariana Rondi, Yeny Serrano, Kate Wac) et la discussion fut riche.

Après plusieurs années passées à l'université il est parfois difficile de trouver un emploi. Nous nous sommes concentrées sur deux problèmes liés à cette difficulté. Premièrement, nous avons constaté qu'il était difficile de faire reconnaître des compétences acquises au sein de l'université. Deuxièmement, les employeurs demandent souvent des certificats de travail, or ceux-ci ne sont que très rarement délivrés et souvent très partiels. Pour ces différentes raisons, il est crucial pour l'assistant(e) de savoir évaluer et mettre en valeur ses compétences.

Nous avons tenté de définir ce qu'était un bilan de compétences et avons testé les outils proposés sur le site Uni-Emploi. Le bilan de compétences n'est ni une quantification des acquis ni une évaluation, c'est une réflexion sur soi, ses compétences, qualités et motivations, permettant entre autres de mieux se connaître, de construire un projet professionnel et de mieux faire son autopromotion vis à vis d'un employeur.

Le centre Uni-emploi propose des ateliers pour les étudiant-e-s immatriculé-e-s à l'Université de Genève ou aux ancien-ne-s étudiant-e-s exmatriculé-e-s depuis 12 mois au maximum. A défaut de pouvoir toutes prendre part à ces ateliers, nous avons commencé notre réflexion à partir des documents téléchargeables depuis le site : http://www.unige.ch/dase/cunie/ConseilEmploi/Ateliers/BilanProjetProfessionnel.html

Il est ainsi possible de faire une carte de compétences incluant divers niveaux : techniques, organisationnelles, relationnelles et conceptuelles.

Nous avons remarqué qu'il n'était pas si aisé d'identifier et catégoriser ainsi nos compétences. D'autres éléments donnés lors des ateliers aident certainement à faire cet exercice. Cependant, nous pensons qu'un index de compétences pour chacune des 4 catégories susmentionnées, utilisant le vocabulaire adéquat, pourrait être mis à disposition afin de faciliter la réalisation personnelle de cette carte de compétences. Un prochain travail du groupe jeunes membres visera à établir une liste de ces compétences. Par ailleurs, une éventuelle collaboration avec le centre Uni-emploi est actuellement envisagée.

Un autre point sur lequel nous avons porté notre attention est le certificat de travail. Tant que l'on reste dans le cursus académique, ces certificats ne sont pas nécessaires et remplacées par les lettres de recommandation spécifiquement écrites pour un poste ou une bourse. Certaines d'entre nous ont déjà demandé des certificats de travail mais ont dû elles-mêmes les préparer. Or nous ne sommes absolument pas formées à cela !

Le groupe des Jeunes Membres aimerait faire appel à quelqu'un ayant une expérience dans le monde des ressources humaines et qui pourrait nous conseiller sur le fond et la forme des certificats de travail. Si une membre de l'AGFDU ou l'une de vos connaissances pouvait être intéressée, merci de nous contacter.

Les réunions suivantes ont eu lieu en mai et juin.

Au mois de mai, nous avons décidé de fusionner notre réunion avec celle du groupe université en raison de nombreuses problématiques communes. Ramla Allani, Marie-Brigitte Nkoo Mabantula et Stéphanie Duhoux étaient présentes. Nous avons fait part de nos réflexions du début de l'année et de la nécessité d'un partenariat avec l'université pour aider les diplômées et s'inscrire dans la réalité du monde professionnel.

Au mois de juin, Ramla Allani, Stéphanie Duhoux et Nicole Weyeneth (notre nouvelle lauréate du Prix d’Excellence !) se sont repenchées sur la réflexion déjà amorcée concernant la mise en place d’un annuaire des membres de l’AGFDU. Nous avons repris un ancien questionnaire utilisé au sein de l’AGFDU dans les années 60 (!) et l’avons remanié afin de mieux cerner les profils des membres. Nous vous proposerons de remplir ce questionnaire et de nous aider ainsi à recenser les mille et une richesses de l’association.

Enfin, notre groupe se réunira après la pause de l’été, vers la mi-septembre, à midi à Uni Mail pour la suite de nos projets et la mise en place du programme 2009-2010. La date et le lieu exacts seront précisés par mail aux inscrites.

Stéphanie Duhoux

Le colloque aura déjà eu lieu au moment où nous mettons le Bulletin sous presse, toutefois, vu son intérêt, nous publions tout de même le texte qui nous avait été remis par Nadège Sougy, organisatrice et membre de notre comité. Celles qui s'intéressent au luxe y trouveront de fort utiles références.

Colloque international

« Luxes et internationalisation (XV^{e}-XIX^{e} siècles) »

organisé par l'Institut d'histoire de l'université de Neuchâtel en collaboration avec le Comité franco-italien d'histoire économique (AFHE-SISE).

25 au 27 juin 2009

Comité Scientifique :
Nadège Sougy (Université de Neuchâtel) organisatrice, Marco Belfanti (Université de Brescia), Luigi Giovanni Fontana (Université de Padoue), Corine Maitte (Université de Paris X), Alessandro Stanziani (EHESS), Patrick Verley (Université de Genève)

Ce colloque étudiera de l'évolution des marchés de luxe en repérant leurs dynamiques internationales entre le XV^{e} et le XIX^{e} siècles, en engageant une confrontation entre les espaces (Asie, Amériques, Afrique et Europe) pour dégager leurs spécificités et leurs complémentarités. L'essor du négoce international des produits de luxe, non seulement dans les échanges Europe-Asie et Europe-Amérique mais encore Asie-Amérique, contribue à recomposer la géographie des lieux de production et à fixer des aires nouvelles de consommation (cf. marchés américains, asiatiques, européens). Le dynamisme des routes maritimes (ports et comptoirs) mais aussi celui des routes terrestres (routes de la soie, cycles de foires) rendent compte de l'internationalisation des marchés des produits de luxe. En focalisant l'attention sur ces phénomènes, nous souhaitons aborder les mécanismes économiques, sociaux et culturels qui sous-tendent la production et la consommation de ces marchandises destinées à une clientèle étroite.

Le luxe s'écrit au pluriel parce que c'est un concept relatif, fonction du pouvoir d'achat et du niveau socio-culturel. L'origine lointaine excite la convoitise, suscite l'intérêt pour ce qui est «Autre ». L'élargissement des échanges révèle un engouement sélectif pour ce qui est rare et de provenance lointaine. Dans ces jeux du désir, le luxe des uns n'est pas nécessairement celui des autres, aussi faut-il associer extension des aires commerciales et intensification des échanges afin de saisir les transformations qui s'opèrent dans la hiérarchie des valeurs des marchandises négociées.

Trois axes de réflexion sont envisagés :

1° Imitation, appropriation et privilège
L'acquisition des savoirs et savoir-faire s'acquièrent au travers d'une observation des pratiques et d'une imitation des gestes et des procédés. Ce mode de transmission des connaissances prévaut lorsque les Européens développent à l'échelle mondiale leurs échanges et s'insèrent dans les trafics intra-asiatiques et américano-asiatiques .Peut-on dès lors considérer la phase d'imitation comme une étape du développement de l'économie ? Quels regards portent les contemporains sur ces modalités d'acquisition des connaissances en Europe, mais aussi en Asie ou aux Amériques ?
Il s'agit de repérer les mécanismes de diffusion à travers leurs évolutions géographiques et chronologiques mais aussi de s'interroger sur la capacité du politique à favoriser l'émergence de protection adaptée à l'épanouissement de ces secteurs de fabrication (privilèges, régime de l'exclusif…).

2° Qualités et luxes
Le négoce international stimule les échanges de produits désirables pour la part « d'exotisme » et de rareté qu'ils véhiculent. Peut-on saisir le développement de fabrications spécifiques mettant en œuvre des matières exotiques et contribuant à développer des savoir-faire et des produits spécifiques en Europe (meubles de ports, joaillerie) ? Au travers des jeux de complémentarité de la division internationale du travail se révèle l'évolution des goûts et de la structure sociale des consommations en Europe, aux Amériques ou en Asie entre les XV^{e} et XIX^{e} siècles.

Il s'agit de saisir une tension constante qui existe dans la définition du luxe : est-ce une matière ou une mise en œuvre particulière ? Entre le « demi-luxe », désigné dès le XVIII[e] siècle pour définir des produits d'imitation en matières non précieuses, et la dégradation des qualités déplorée dans certains centres dès l'époque moderne, le discours sur le luxe semble se cristalliser autour des questions de qualités, au gré des conjonctures économiques. Peut-on observer une corrélation entre l'élaboration de produits « faux » ou de demi-luxe et la conjoncture économique ?

3° Adaptations aux marchés

Quelles sont les stratégies commerciales mises en place pour répondre aux différents marchés à l'échelle internationale ? Les entrepreneurs, européens ou asiatiques, cherchent-ils à se conformer aux offres déjà existantes et à cibler des marchés spécifiques, ou créent-ils des offres originales pour développer de nouvelles séductions ? Derrière ces questions, il s'agit de saisir leur compréhension des marchés et les moyens qu'ils ont pour présenter leurs produits (échantillons, catalogues). Les stratégies élaborées par les négociants et les entrepreneurs pour placer leurs produits renseignent sur les structures sociales et économiques des marchés ciblés. Pour percevoir le jeu entre l'offre qualitative de produits et la demande, il faut saisir la façon dont les fabricants français, italiens, anglais, chinois et indiens ont perçu les réalités économiques et sociales d'espaces et de sociétés variés en Europe mais aussi aux Amériques (Amérique du sud, Amérique du nord, colonies) et en Asie afin d'adapter leurs offres.

Ces diverses thématiques ont permis l'élaboration de ce programme :

Jeudi 25 juin

Séance 1 "**Mise en perspective**"
CHRISTOF JEGGLE (Otto Friedrich Universität, Bamberg), *Luxury, Qualities, Markets and Transcultural Exchange : Conceptual Frameworks for Analysis*; MARCELLO CARMAGNANI (Università di Torino, Colegio de México), *Les iles du luxe, biens américains et asiatiques (1650-1830)*; KARL GERTH (Merton College, Oxford University), *From Luxuries to Commodities: the Impact of International Trade on the Political Economy of Nineteenth-Century China*; STEFAN THEODOR BRATOSIN et JOEL THOMAS. RAVIX (Université de Nice -Sophia Antipolis et Gredeg, CNRS, UMR 6227) *Luxe, richesse et commerce international, les enseignements des économistes classiques*.

Séance 2 **"Imitations et Circulations**" SALVATORE CIRIACONO (Università di Padova), *La production du luxe entre Orient et Occident, le cas des horloges japonaises entre la période Edo et la restauration Meiji*; MARIE AGNES DEQUIDT (Université Paris IV), *L'horlogerie européenne. Production de luxe, production d'exportation*; ALIDA CLEMENTE (Università di Napoli "L'Orientale"), *La Napoli settecentesca: consumi di lusso e mercato internazionale*; ALBERTO GRANDI et STEFANO MAGAGNOLI *(Università di Parma), Prodotti tipici e avatar industriali: democratizzazione del lusso o contraffazione?*; Kolleen M. Guy (University of Texas at San Antonio), *Fashioning Luxury Wine and the Global Imaginary*; EUGÉNIE MARGOLINE-PLOT (Université de Bretagne-Sud), *Les indiennes de pacotilles: toiles de luxes, toiles d'occasion, marché du luxe ou marché de l'occasion?*

Vendredi 29 juin

Séance 3 "**Acteurs et réseaux marchands**" DANIELE ANDREOZZI (Università di Trieste) *"Per vestiario o per addobbi o per lusso". Mercati del lusso, prodotti d'imitazione, scambi internazionali e strategie commerciali nella Trieste settecentesca*; ANNA PELLEGRINO (Università di Padova), *Il "lusso asiatico" degli artigiani fiorentini. Qualità, moda e pubblicità in un ambiente produttivo in trasformazione (1880-1915)*; CINZIA CAPALBO (Università di Roma "La Sapienza"), *Lusso e moda: cambiamento di gusto e strategie imprenditoriali nel mercato romano fra Otto e Novecento*; JEAN-FRANÇOIS KLEIN (Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris), *Anticiper et conquérir. Stratégies libérales et mise en connexion des soyeux lyonnais avec l'Asie orientale*;

EUGÉNIE BRIOT (Université Paris XII – Val de Marne), *L'internationalisation de la parfumerie parisienne au XIX^e siecle. Entre domination des marchés et promotion du goût français*.

- Séance 4 "**Consommateurs et produits**", ISABEL DRUMMOND BRAGA (Universidade de Lisboa) *Les produits exotiques dans les patrimoines des hommes d'affaires portugais (XVI-XVIII^e siècles)*; FRANÇOISE SABBAN (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris), *Le marché international du sucre au XVIe siècle*; ULBE BOSMA (International Institute of Social History, Amsterdam), *Sugar, from Luxury Item to Perfect Bulk Commodity. Changing Perspectives on a Rapidly Developping Sugar Market in Early XIXth Century Java and India*; LOREDANA PANARITI (Università di Trieste), *Il capriccio dei popoli consumatori. Lusso, moda e tradizione nel settore serico goriziano tra Settecento e primo Ottocento*; IDAMARIA FUSCO et GIOVANNI LOMBARDI (CNR - Istituto di Studi sulle Società del Mediterraneo), *Il lusso del regno: elementi del mercato voluttuario nel Regno delle Due Sicilie della prima metà dell'Ottocento*; FRANK DELLION (Université Pierre-Mendès-France, Grenoble; UMR Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes), *Conjoncture économique, norme qualitative et évolution des marchés d'un produit de demi-luxe: la schappe*. NOELLE-LAETITIA PERRET, Université de Fribourg, *Les manuscrits de luxe au service de l'éducation princière. La diffusion Internationale du Livre du* gouvernement des rois et des princes, de Gilles de Rome (XV^e siècle).

-Samedi 27 juin-

Table Ronde sous la direction de Daniel Roche, Professeur honoraire du collège de France, sur le thème « Luxes et internationalisation : Enjeux et problèmes »

.

Nadège Sougy

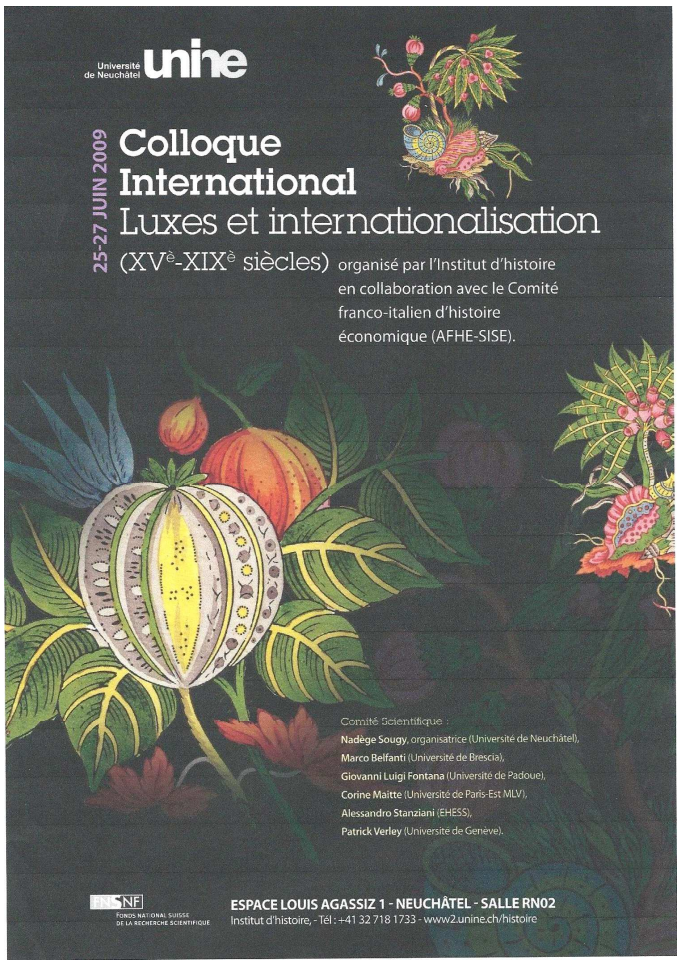

Notre ancienne présidente, Marjolaine Tonson la Tour, nous a fait parvenir le texte suivant, que d'aucunes liront avec amusement, d'autres avec ironie ou scepticisme

Nostalgie

Nostalgie

Authentique extrait d'un manuel scolaire catholique d'ÉCONOMIE DOMESTIQUE POUR LES FEMMES, publié en 1960

Faîtes en sorte que le souper soit prêt

Préparez les choses à l'avance, le soir précédent s'il le faut, afin qu'un délicieux repas l'attende à son retour du travail. C'est une façon de lui faire savoir que vous avez pensé à luiet vous souciez de ses besoins. La plupart des hommes ont faim lorsqu'ils rentrent à la maison et la perspective d'un bon repas (particulièrement leur plat favori) fait partie de la nécessaire chaleur d'un accueil.

Soyez prête

Prenez quinze minutes pour vous reposer afin d'être détendue lorsqu'il rentre. Retouchez votre maquillage, mettez un ruban dans vos cheveux et soyez fraîche et avenante. Il a passé la journée en compagnie de gens surchargés de soucis et de travail. Soyez enjouée et un peu plus intéressante que ces derniers. Sa dure journée a besoin d'être égayée et c'est un de vos devoirs de faire en sorte qu'elle le soit.

Rangez le désordre

Faites un dernier tour des principales pièces de la maison juste avant que votre mari ne rentre. Rassemblez les livres scolaires, les jouets, les papiers, etc. et passez ensuite un coup de chiffons à poussière sur les tables.

Pendant les mois les plus froids de l'année

Il vous faura préparer et allumer le feu dans la cheminée, auprès duquel il puisse se détendre. Votre mari aura le sentiment d'avoir atteint un havre de repos et d'ordre et cela vous rendra également heureuse. En définitive veiller à son confort vous procurera une immense satisfaction personnelle.

Réduisez tous les bruits au minimum

Au moment de son arrivée, éliminez tout bruit de machine à laver, séchoir à linge ou aspirateur. Essayez d'encourager les enfants à être calmes. Soyez heureuse de le voir. Accueillez-le avec un chaleureux sourire et montrez de la sincérité dans votre désir de lui plaire.

Écoutez-le

Il se peut que vous ayez une douzaine de choses importantes à lui dire, mais son arrivée à la maison n'est pas le moment opportun. Laissez-le parler d'abord, souvenez-vous que ses sujets de conversation sont plus importants que les vôtres. Faîtes en sorte que la soirée lui appartienne.

Ne vous plaignez jamais s'il rentre tard à la maison

On sort pour dîner ou pour aller dans d'autres lieux de divertissement sans vous. Au contraire, essayez de faire en sorte que votre foyer soit un havre de paix, d'ordre et de tranquilité où votre mari puisse détendre son corps et son esprit.

Ne l'accueillez pas avec vos plaintes et vos problèmes

Ne vous plaignez pas s'il est en retard à la maison pour le souper ou même s'il reste dehors toute la nuit. Considérez cela comme mineur, comparé à ce qu'il a pu endurer pendant la journée. Installez-le confortablement. Proposez-lui de se détendre

dans une chaise confortable ou d'aller s'étendre dans la chambre à coucher. Préparez-lui une boisson fraîche ou chaude. Arrangez l'oreiller et proposez-lui d'enlever ses souliers. Parlez d'une voix douce, apaisante et plaisante. Ne lui posez pas de questions sur ce qu'il a fait et ne remettez jamais en cause son jugement ou son intégrité. Souvenez-vous qu'il est le maître du foyer et qu'en tant que tel, il exercera toujours sa volonté avec justice et honnêteté.

Lorsqu'il a fini de souper, débarrassez la table et faites rapidement la vaisselle

Si votre mari se propose de vous aider, déclinez son offre car il risquerait de se sentir obligé de la répéter par la suite et après une longue journée de labeur, il n'a nul besoin de travail supplémentaire. Encourager votre mari à se livrer à ses passe-temps favoris et à se consacrer à ses centres d'intérêt et montrez-vous intéressée sans toutefois donner l'impression d'empiéter sur son domaine. Si vous avez des petits passe-temps vous-même, faites en sorte de ne pas l'ennuyer en lui parlant, car les centres d'intérêts des femmes sont souvent assez insignifiants comparés à ceux des hommes.

A la fin de la soirée

Rangez la maison afin qu'elle soit prête pour le lendemain matin et pensez à préparer son petit déjeuner à l'avance. Le petit déjeuner de votre mari est essentiel s'il doit faire face au monde extérieur de manière positive. Une fois que vous êtes tous les deux retirés dans la chambre à coucher, préparez-vous à vous mettre au lit aussi promptement que possible.

Bien que l'hygiène féminine soit d'une grande importance, votre mari fatigué, ne saurait faire la queue devant la salle de bain, comme il aurait à le faire pour prendre son train. Cependant, assurez-vous d'être à votre meilleur avantage en allant vous coucher. Essayez d'avoir une apparence qui soit avenante sans être aguicheuse. Si vous devez vous appliquer de la crème pour le visage ou mettre des bigoudis, attendez son sommeil, car cela pourrait le choquer de s'endormir sur un tel spectacle.

En ce qui concerne les relations intimes avec votre mari

Il est important de vous rappeler vos vœux de mariage et en particulier votre obligation de lui obéir. S'il estime qu'il a besoin de dormir immédiatement, qu'il en soit ainsi. En toute chose, soyez guidée par les désirs de votre mari en ne faites en aucune façon pression sur lui pour provoquer ou stimuler une relation intime.

Si votre mari suggère l'accouplement

Acceptez alors avec humilité tout en gardant à l'esprit que le plaisir d'un homme est plus important que celui d'une femme, lorsqu'il atteint l'orgasme, un petit gémissement de votre part l'encouragera et sera tout à fait suffisant pour indiquer toute forme de plaisir que vous ayez pu avoir.

Si votre mari suggère une quelconque des pratiques moins courantes

Montrez-vous obéissante et résignée, mais indiquez votre éventuel manque d'enthousiasme en gardant le silence. Il est probable que votre mari s'endormira alors rapidement ; ajustez vos vêtements, rafraîchissez-vous et appliquez votre crème de nuit et vos produits de soin pour les cheveux.

Vous pouvez alors remonter le réveil

Afin d'être debout peu de temps avant lui le matin. Cela vous permettra de tenir sa tasse de thé du matin à sa disposition lorsqu'il se réveillera.

il fallait sauvegarder !

Rencontre avec Claudie Haigneré

Le 7 mars dernier, Claudie Haigneré, scientifique, spationaute et femme politique française, est venue donner une conférence à l'université de Genève durant laquelle elle a retracé son parcours exaltant de la faculté de médecine au Palais de l'Elysée en passant par la station spatiale internationale (vous pouvez visualiser et écouter cette conférence sur le site web de l'université de Genève : http://www.unige.ch/450/conferences/haignere-1.html).

Claudie Haigneré et Stéphanie Duhoux

Les membres de l'AGFDU ont ensuite eu l'immense privilège de rencontrer Claudie Haigneré de manière beaucoup plus personnelle dans le bar-salon très cosy du Tiffany. Nous étions une vingtaine, jeunes et moins jeunes membres de l'AGFDU ainsi que des membres de la commission de l'égalité de l'université de Genève.

Prof Martine Collart, Brigitte Mantilleri et Claudie Haigneré

Arielle Wagenknecht, Christiane Privat et Eliane Fouchaux

Nous avions écouté le matin le parcours remarquable de Claudie Haigneré et avions alors envie de connaître un peu mieux la femme. Très abordable et sympathique, Claudie Haigneré a accepté de se prêter au jeu d'un questionnaire de Proust remanié pour les circonstances par Stéphanie Duhoux, dont voici quelques extraits :

Ramla Allani, Claudie Haigneré et Marie-Brigitte Nkoo

Quels sont vos principaux traits de caractère ?
La curiosité et la détermination. Ces deux traits s'animent avec la passion.
La qualité que vous préférez chez un homme ?
Le respect.
La qualité que vous préférez chez une femme ?
Le caractère vrai.

Votre occupation préférée.
La lecture mais surtout m'occuper de ma fille.
Si vous pouviez rencontrer une personne connue ou historique ?
Simone Weil (j'ai déjà eu la chance de la rencontrer !)
Votre auteur préféré ?
Jules Verne mais aussi Isaac Asimov.

Quel est votre message pour les femmes d'aujourd'hui et de demain ?
Oser se dire « pourquoi pas moi ? » mais aussi ne pas vouloir être parfaite.
Il leur faut également trouver une source de soutien, confiance et reconnaissance.

Stéphanie Duhoux

C'est un auditoire très attentif qui écouta Annick de Souzenelle dans le magnifique salon jaune de la Société de Lecture

Conférence d'Annick de Souzenelle – 24 mars 2009

Le public ne s'y est pas trompé: la grande salle de la Société de Lecture était plus que pleine pour écouter cette grande dame qui, depuis plus de 40 ans, travaille à proposer une nouvelle interprétation du texte biblique et à nous montrer en quoi il nous concerne aujourd'hui encore.

Je n'ai pas l'intention de résumer sa conférence, mais je vais essayer de répondre à une question qui m'a été posée au sujet de la nouveauté de son contenu. En effet, comment se fait-il qu'après près de 2'000 ans d'interprétation on en arrive à proposer une lecture qui n'a jamais été proposée jusqu'à maintenant? Qu'est-ce qui l'y a conduite, sur quoi se base-t-elle et quelle autorité peut-elle faire valoir, face à l'autorité des églises chrétiennes et même de la tradition juive, pour défendre sa lecture?

La première originalité de sa méthode de travail est de se baser sur le texte hébreu et sur la signification symbolique des lettres hébraïques. L'hébreu est une des trois langues sacrées de l'humanité, aux côtés de l'arabe et du sanscrit, et chaque lettre a une signification symbolique particulière qui a été développée et transmise par la cabbale, branche mystique de la tradition juive dont les origines sont aussi anciennes que celles du christianisme et du judaïsme rabbinique. Or, dans l'histoire chrétienne, la Bible a été traduite en grec et en latin au cours des trois premiers siècles, reléguant le texte original dans l'oubli et coupant en même temps la tradition chrétienne de ses racines hébraïques pendant très longtemps. Ce n'est que très récemment que les nouvelles traductions se font à partir du texte hébreu.

La seconde originalité de la méthode de travail d'Annick de Souzenelle est d'intégrer la découverte de l'inconscient et la connaissance approfondie qu'elle en a acquise en tant que thérapeute jungienne. La combinaison de ces deux éléments peut amener à des traductions radicalement nouvelles, comme on peut le voir au travers des exemples qui vont suivre.

L'accompli et le non encore accompli: les langues sémites, en plus des temps passé-présent-futur, connaissent deux modes que le grec et le latin ne connaissent pas: l'accompli et de l'inaccompli. Annick de Souzenelle propose d'utiliser ces modes et de remplacer les catégories de bien et de mal, qui relèvent de la morale et contiennent un jugement de valeur, par les catégories de l'accompli et de l'inaccompli, qui contiennent une dynamique de transformation (il est intéressant de noter qu'on retrouve la même vision du bien et du mal dans le soufisme). Cette dynamique d'accomplissement concerne en tout premier lieu Adam et le chemin qui va le conduire, de mutation en mutation, de transformation d'énergies inaccomplies en terres accomplies, jusqu'à la ressemblance avec Dieu. C'est là qu'interviennent Jung et l'inconscient: cette transformation n'est possible que si Adam accepte de descendre dans les eaux de l'inaccompli pour aller à la rencontre des énergies inconnues qui s'y trouvent et les intégrer par des prises de consciences successives, les transformant ainsi d'inaccompli en accompli jusqu'à l'unité. Pour Annick de Souzenelle, il est aussi clair que ce travail ne peut se faire qu'avec l'aide de Dieu et des anges et que cette aide est donnée à toutes les personnes qui entreprennent ce travail, au fur et à mesure de leurs besoins.

Créer et faire: les traductions des trois premiers chapitres de la Genèse utilisent le

terme de *créer* pour toutes les actes de création divine qui aboutissent à la création du monde et de l'homme. Or l'hébreu utilise deux termes différents: *créer* et *faire*. *Créer* s'applique à l'acte divin de création concernant les animaux, les végétaux, etc. Le terme de *faire* s'applique à Adam et contient une idée de collaboration entre Dieu et Adam. Annick de Souzenelle en déduit que Adam est créé libre et capable de faire le chemin qui va le conduire de l'image à la ressemblance avec Dieu dont il est question ci-dessus.
Ces deux éléments sont centraux dans ce qu'Annick de Souzenelle appelle l'anthropologie biblique, c'est-à-dire la conception de l'Homme proposée par la Bible. Ce projet nous concerne tous, individuellement et collectivement, il pourrait apporter une réponse aux questions que se pose le monde actuel sur l'avenir de la planète et de l'humanité.

Mais revenons-en à la question de l'autorité posée au début de cet article. Tout d'abord, il faut relever qu'Annick de Souzenelle est passée du catholicisme à l'orthodoxie. Elle revendique son appartenance au christianisme et s'inscrit dans la lignée des mystiques chrétiens orientaux. La rupture, si rupture il y a, se situe donc surtout par rapport à la tradition catholique.

Comme nous l'avons vu plus haut, son originalité est d'avoir mis au service du texte biblique une méthode de travail qui réunit des connaissances nouvelles, comme le travail sur l'inconscient, et traditionnelles, comme la symbolique des lettres hébraïques; c'est cette mise en résonance inédite qui la conduit à nous présenter un projet de l'aventure humaine ayant un sens pour l'homme d'aujourd'hui comme pour celui des temps bibliques. Dans ses écrits, elle parle souvent de "méditation", indiquant par là qu'elle n'a pas seulement fait un travail intellectuel de traduction, mais qu'elle s'est elle-même soumise au travail intérieur qu'elle propose aux "Adam" que nous sommes. En cela, elle n'a rien fait d'autre que ce qu'ont fait les grands personnages qui ont marqué l'histoire du christianisme de leur empreinte.

Quand on analyse le travail de théologiens tels qu'Augustin ou Thomas d'Aquin, on constate que ce sont des hommes de leur temps et que leur génie a été de permettre à l'église d'intégrer les transformations de la société dans laquelle ils vivaient. C'est parce que nous avons donné à leurs travaux une valeur absolue que nous avons perdu ce fait de vue.
On peut aussi voir cette interprétation au travers de la tradition juive: le texte sacré ne peut être modifié ou touché en aucune façon. Par contre, chaque génération doit trouver sa propre interprétation, tout en s'inscrivant dans la lignée des interprétations qui l'ont précédée. Dans la mesure où il n'y a pas d'autorité centralisée comme dans l'église catholique, la notion d'hérésie n'existe pas et toutes les interprétations sont conservées. Ce qui confère autorité à telle ou telle interprétation plutôt qu'à telle autre, c'est le nombre de membres de la communauté qui y adhèrent.

A 81 ans, Annick de Souzenelle s'apprête à ouvrir une école d'anthropologie biblique. Elle a longtemps travaillé dans la solitude, mais les choses changent petit à petit…
Si vous souhaitez en savoir plus sur la méthode de travail d'Annick de Souzenelle ou sur l'anthropologie biblique qu'elle propose, vous pouvez vous référer au livre qu'elle a écrit en collaboration avec Frédéric Lenoir, sociologue des religions: *L'Alliance oubliée – La Bible revisitée* paru chez Albin Michel en 2005.

Marianne Zutter

Génétique et histoire du peuplement humain

par Alicia Sanchez-Mazas

Introduction

Plusieurs disciplines indépendantes s'intéressent aujourd'hui à l'histoire de nos origines: la paléontologie, qui étudie les restes fossiles de nos ancêtres, l'archéologie préhistorique, qui analyse les vestiges culturels laissés par les populations du passé, et la génétique des populations humaines, qui cherche à expliquer nos ressemblances et différences génétiques actuelles par l'histoire de nos migrations dans les différents continents. Ces diverses disciplines ont toutes leurs avantages et leurs inconvénients.

Les branches les plus « classiques » de la préhistoire – la paléontologie et l'archéologie - nous révèlent des témoignages directs des lieux et dates d'occupations humaines ; en revanche, leurs conclusions sont tributaires des découvertes de terrain et souffrent souvent – surtout pour la paléontologie – d'un manque de représentativité dû à la rareté des vestiges.

Par exemple, on accepte aujourd'hui que l'origine de l'espèce humaine moderne, *Homo sapiens*, date de quelques 100'000 à 200'000 ans et se situe quelque part entre l'Afrique de l'est et le Proche-Orient, mais cette affirmation ne se base que sur quelques fossiles découverts, et on ignore également tout de la variabilité morphologique des premières populations.

La discipline la plus récente - la génétique des populations – bénéficie quant à elle de données théoriquement illimitées car celles-ci proviennent du matériel biologique (ADN, cellules) des populations actuelles, que l'on peut continuer à récolter (sauf quand il s'agit d'analyser de l'ADN extrait de restes fossilisés, ce qui se fait aussi aujourd'hui). D'un autre côté, les généticiens utilisent en général des approches indirectes consistant à reconstituer le passé à partir du présent, ce qui n'est possible qu'en utilisant des modèles évolutifs particuliers définis *a priori*; souvent, plusieurs scenarios alternatifs de l'évolution humaine sont plausibles et il n'est pas toujours aisé de trancher en faveur de l'un d'entre eux. C'est pourquoi ces divers domaines de connaissance se complémentent en apportant, chacun, une part d'information, et qu'il est intéressant et utile d'adopter une démarche multidisciplinaire.

La diversité génétique, une affaire de hasard

L'un des accomplissements majeurs de la génétique est d'avoir décrit, dès les années 1960, l'incroyable diversité interne à chaque espèce vivante. Au niveau de l'espèce humaine, cette diversité nous a révélé de fascinantes surprises. Nous savons d'abord que, quelle que soit la population que l'on étudie, deux individus pris au hasard ont toujours un patrimoine génétique différent. Hormis les vrais jumeaux, tous les individus sont en effet constitués d'une combinaison toujours originale des gènes de leurs parents, sans compter les nouvelles mutations qui peuvent se produire d'une génération à l'autre.

On sait, par exemple, que l'on peut être du groupe sanguin O en ayant un parent du groupe sanguin A et l'autre du groupe sanguin B : il suffit pour cela que le premier parent ait un groupe A de type AO (le variant O étant « silencieux » ou « récessif » par rapport à A) et l'autre parent un groupe B de type BO (même effet silencieux de O par rapport à B) et que, par hasard, chacun des deux parents transmette le variant O, et non pas l'autre variant A ou B, à son enfant, qui est donc OO. Ce même enfant peut, bien entendu, avoir un frère ou une sœur de groupe A (qui sera alors AO), de groupe B (qui sera alors BO), de groupe AB (AB), ou de groupe O (OO) comme lui (Figure 1). Or, les groupes sanguins ABO ne sont qu'un exemple, car il existe de très nombreux gènes de notre patrimoine génétique pour lesquels nous sommes différents les uns des autres.

L'un des plus étonnants est le système des gènes HLA impliqués dans le rejet des greffes d'organes entre individus. Chaque gène HLA (il en existe presque une dizaine) comprend entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines de variants géniques différents.
En combinant la diversité génétique de tous ces gènes et le hasard de la transmission de leurs variants de génération en génération, le nombre de combinaisons possibles est si élevé qu'on ne peut s'attendre à observer que des individus génétiquement uniques.

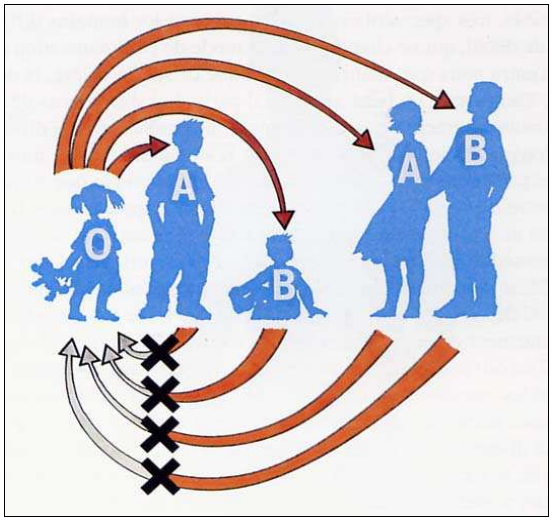

Figure 1. Deux parents de groupes sanguins A et B peuvent très bien avoir des enfants de groupes O, A et B (voir texte). Les flèches rouges indiquent les transfusions sanguines possibles, les flèches grises, impossibles. Figure reprise de Langaney A, Hubert van Blyenburgh N, Sanchez-Mazas A (1992) Tous parents, tous différents. Cat. d'exposition (Musée de l'Homme, Paris, mars-nov. 1992). R. Chabaud , Bayonne.

La diversité génétique, une affaire de nombre

Au niveau d'une population humaine, cette variabilité inter-individuelle se traduit par l'existence d'une diversité génétique considérable. Dans les années 1970, un célèbre généticien des populations américain, Richard Lewontin (et bien d'autres après lui) a montré que si l'on examine l'espèce humaine dans son ensemble, on s'aperçoit qu'il existe bien plus de diversité génétique à l'intérieur des populations qu'entre des populations distinctes, quelles qu'elles soient : en d'autres termes, l'humanité est constituée de populations très hétérogènes d'individus. On explique ce résultat par l'histoire démographique exceptionnelle de notre espèce.

Au Paléolithique – période qui s'étend d'environ deux millions d'années, lorsque les premiers représentants du genre *Homo* font leur apparition et commencent à fabriquer des outils de pierre, à quelques dix mille ans, lorsque les humains adoptent l'agriculture et l'élevage – les effectifs humains étaient très réduits et les populations très isolées les unes des autres.

Au Néolithique, en revanche, les changements de mode de vie vers une économie de production et la sédentarisation des populations d'agriculteurs et d'éleveurs ont entraîné des croissances considérables en effectifs, ce qui s'est traduit, sur le plan génétique, par une augmentation très nette de leur diversité génétique. Les populations, devenues numériquement importantes, ont alors migré vers d'autres terres et peuplé, ou, plus exactement, repeuplé les différents continents, en se mélangeant aux populations déjà en place ou en les refoulant. De plus, les populations géographiquement voisines, bien que différenciées les unes des autres, ont continué à échanger des gènes (notamment par des mariages) et ont ainsi conservé une grande part de ressemblance génétique. La « révolution néolithique » peut donc être vue non seulement comme une révolution culturelle, au sens où les préhistoriens l'entendent, mais aussi comme une « révolution génétique » au cours de laquelle l'humanité s'est diversifiée pour devenir un grand réseau géographique mondial de populations interconnectées au sein duquel les gènes ont pu circuler.

Diversité génétique et histoire du peuplement

Rien d'étonnant, donc, à ce que les généticiens des populations constatent que les différences génétiques entre les populations actuelles soient minimes entre populations géographiquement voisines et plus importantes entre populations géographiquement éloignées. Par exemple, une population européenne ressemble plus, génétiquement, à une population d'Afrique de l'ouest qu'à une population d'Asie du sud-est qui serait plus éloignée géographiquement. Ce résultat s'accorde avec le modèle dit de « l'isolement par la distance » développé dans les années 1950 par un généticien français du nom de Gustave Malécot. Bien entendu, cette continuité génétique que l'on observe d'un bout à l'autre de notre planète présente des irrégularités. Notamment, les migrations des populations ne se font pas de manière identique dans un environnement homogène ou à travers une chaîne de montagne (comme l'Himalaya) ou un désert (comme le Sahara), ces derniers pouvant représenter de véritables barrières. Même à distances géographiques réduites, les populations séparées par un tel obstacle sont donc génétiquement plus différentes entre elles que si cette barrière n'existait pas. De plus, les petites populations isolées et endogames non seulement échangent peu de gènes avec l'extérieur mais ont tendance à évoluer rapidement et à perdre de la diversité génétique du simple fait qu'elles sont numériquement réduites. C'est ce que l'on appelle la « dérive génétique », très rapide, par exemple, dans les populations des îles du Pacifique ou les populations d'Amérindiens de la forêt amazonienne. De ce fait, ces populations divergent beaucoup, sur le plan génétique, des populations qui leur sont géographiquement voisines.

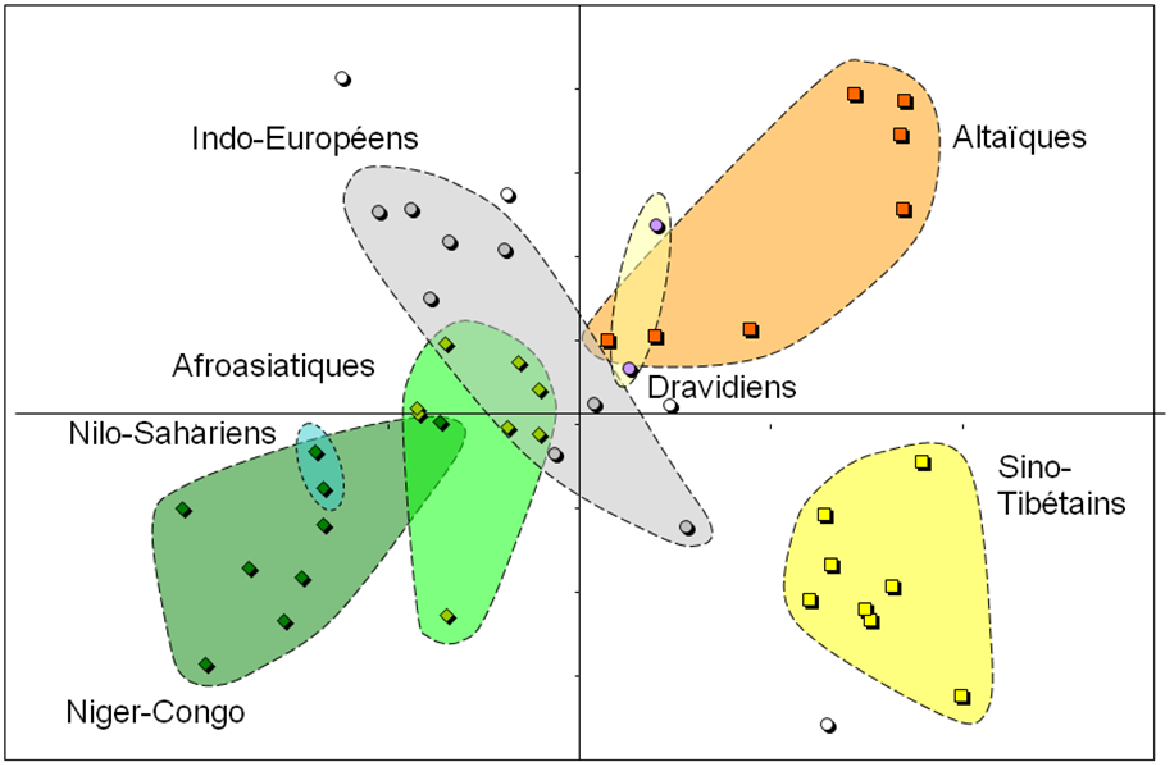

Figure 2. Les différenciations génétiques des populations humaines, d'après les gènes du système HLA-A, révèlent une corrélation élevée avec les différenciations linguistiques des populations dans les grandes familles de langues mondiales. Figure reprise de Sanchez-Mazas A (2007) HLA genetic differentiation of the 13th IHWC population data relative to worldwide linguistic families. In: J.A. Hansen, ed. Immunobiology of the Human MHC: Proceedings of the 13th International Histocompatibility Workshop and Conference, Volume 1. Seattle, WA: IHWG Press, 2007, 758-766.

Ce qui distingue génétiquement les populations humaines actuelles résulte donc principalement de leur histoire démographique et de celle de leurs migrations, marquée par les irrégularités de la géographie et des environnements. Mais ce n'est pas tout. L'une des caractéristiques propres à l'espèce humaine est d'avoir développé une diversité culturelle incommensurable. En témoigne, par exemple, la richesse des langues parlées aujourd'hui, dont on estime le nombre à cinq ou six mille. Or, les différences culturelles, notamment linguistiques, semblent aussi avoir joué un rôle dans la structure et la diversité de notre patrimoine génétique (Figure 2). En effet, à l'instar des obstacles géographiques, elles ont constitué des barrières plus ou moins perméables aux mélanges des populations, ce qui a eu des conséquences notoires sur leurs différenciations génétiques.

Un cas bien connu en Europe est celui des Basques, dont la langue est considérée comme un isolat sans apparentement avec aucune autre langue mondiale, malgré les hypothèses diverses qui ont été avancées (comme, par exemple, la relation du basque avec le hongrois). Bien que proches génétiquement des autres populations européennes, les Basques s'en distinguent de manière plus prononcée, ce qui suggère un certain degré d'isolement gouverné par des différences culturelles au cours de leur histoire.

De manière plus générale, les chercheurs s'intéressent beaucoup au parallélisme pouvant exister entre les relations génétiques et les relations linguistiques des populations, car celui-ci peut être très informatif pour la reconstruction de notre passé. Dans notre équipe, notamment, nous avons montré qu'il existait des différences génétiques marquées entre quatre grands groupes de populations africaines : précisément les groupes qui se définissent par les quatre grandes familles de langues parlées dans ce continent, le niger-congo, le nilo-saharien, l'afro-asiatique et le khoisan (Figure). Ceci nous a permis de supposer que la diversité génétique aujourd'hui observée en Afrique est née à l'époque où les grandes familles de langues se sont constituées : il y a sans doute moins de 20'000 ans d'après les linguistes, ce qui est très récent par rapport à l'origine de notre espèce. Même si *Homo sapiens* est apparu en Afrique, comme semble l'indiquer la paléontologie, la génétique, elle, nous dit aussi que ce continent a été entièrement repeuplé à une période bien plus récente, et qu'il reste peu de témoignages de nos plus lointains ancêtres.

L'action de la sélection naturelle

Pour reprendre ce qui a été dit plus haut, l'humanité est donc un grand réseau de populations très diversifiées. Or, cette vision est catégoriquement opposée à celle que l'anthropologie classique nous a léguée en définissant quelques grandes races biologiquement homogènes et très distinctes entre elles : aujourd'hui, nous savons que la définition de races humaines n'est pas justifiée sur le plan biologique. L'erreur principale de ceux qui se sont intéressés bien avant nous à la diversité humaine est d'avoir centré la caractérisation des ressemblances et différences entre individus sur les quelques traits les plus visibles de notre biologie, en particulier les couleurs de peau. Or, ces caractères ont subi une évolution particulière au cours de laquelle l'environnement a joué un grand rôle. Par exemple, des mécanismes de sélection naturelle liée aux taux d'ensoleillement très inégaux dans les différentes régions géographiques du globe ont conduit à accentuer les différences de couleurs de peau entre populations situées à des latitudes distinctes, comme l'Europe et l'Afrique sub-saharienne, et à les atténuer sous les mêmes latitudes, même à de longues distances : les populations aux peaux les plus foncées vivent dans les zones intertropicales quel que soit le continent habité. C'est le cas de populations d'Afrique sub-saharienne, d'Inde du sud, de Papouasie ou d'Australie, qui ne partagent pas plus de liens de parenté entre elles que des Africains et Européens entre eux !

On ne peut donc pas reconstituer l'histoire des migrations humaines en comparant des caractères qui ont subi une forte sélection naturelle, comme les pigmentations corporelles ; même si l'étude de ces traits est passionnante du point de vue des mécanismes biologiques qui les déterminent.

Conclusion

La génétique nous apporte une information très riche sur la nature de nos ressemblances et de nos différences et l'histoire de notre espèce. Mais cette information est complexe et nécessite la contribution d'autres disciplines pour être bien interprétée. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous sommes en mesure de comprendre une bonne partie de notre passé depuis la période néolithique. La préhistoire plus reculée reste plus inaccessible, mais a sans doute aussi moins de choses à nous raconter.

Alicia Sanchez-Mazas

Titres accessibles en français :

Langaney, A.; Hubert van Blyenburgh, N.; Sanchez-Mazas, A. (1992) Tous parents, tous différents. Cat. d'exposition (Musée de l'Homme, Paris, mars-nov. 1992). R. Chabaud , Bayonne.

Sanchez-Mazas, A.; Graven, L.; Pellegrini, B. (1991-1992) Génétique, linguistique et préhistoire du peuplement sub-saharien. Bulletin du Centre Genevois d'Anthropologie , 3:3-21.

Sanchez-Mazas A (2007). Les origines de l'homme au cœur de ses gènes. Dossier Pour La Science *Sur la trace de nos ancêtres*, octobre-décembre 2007, p.26-33.

Le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femmes du canton de Genève nous a fait parvenir une importante étude, réalisée par Héloïse Roman et Muriel Golay, sur la représentation des femmes en politique, en Suisse et dans le canton de Genève. En voici quelques extraits :

La représentation des femmes en politique
Données et historique pour la Suisse

Bref historique du droit de vote des femmes en Suisse

La Suisse n'a accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes au niveau fédéral qu'en 1971, et ce suite à une longue succession de revendications. Elle est l'un des derniers pays industrialisés à avoir accordé ce droit aux femmes et se place ainsi loin derrière la plupart des pays occidentaux, tout comme une grande partie des pays en général.

Au niveau cantonal, si les genevoises ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité le 6 mars 1960, il a fallu attendre 1990 pour que le Tribunal fédéral contraigne Appenzell Rhodes-Intérieures, dernier canton réfractaire, à accorder ce droit aux femmes.

Taux de femmes dans les instances politiques suisses et genevoises

Avec 25% de femmes représentées dans son parlement, la Suisse se classe à la 31ème place du classement mondial de l'Union Interparlementaire (UIP), en dessous du seuil critique des 30% de femmes nécessaires dans un parlement pour que les femmes y soient réellement représentées. Celui-ci est atteint au niveau communal uniquement.

Au niveau fédéral en 2006:

- Conseil fédéral: 43% de femmes (3 sur 7);
- Conseil national: 29% de femmes;
- Conseil des États: 22%.

Au niveau cantonal en 2006:

- moyenne des législatifs cantonaux: 26% de femmes (31% à GE);
- moyenne des exécutifs cantonaux: 19% de femmes (0% à GE en 2005).

Au niveau communal en 2007:

- moyenne des législatifs communaux: 31% de femmes (56% Ville de Genève);
- moyenne des exécutifs communaux: 25% de femmes.

Une stagnation de la représentation des femmes dans les instances politiques est observée depuis les années 1990.

A l'exception notable des dernières élections communales genevoises, les partis de gauche présentent généralement plus de femmes que les partis de droite.1

Il n'existe pas de progression linéaire en matière d'égalité et de participation des femmes en politique. Des retours en arrière sont toujours possibles, comme cela a déjà été le cas à Genève.

Les femmes sont également largement sous-représentées dans certaines commissions parlementaires, les commissions traitant de sujets "typiquement féminins", comme par exemple l'éducation ou le social faisant exception. Ceci se vérifie à la fois au niveau fédéral et au niveau cantonal (genevois).2

Quant aux commissions extraparlementaires au niveau fédéral, les femmes y sont aussi peu présentes, leur représentation plafonnant à environ 30%3. Notons qu'il s'agit là d'une moyenne et que les variations peuvent être importantes suivant les commissions.

1 http://www.statistique.admin.ch/
2 http://www.geneve.ch/grandconseil/commissions et http://www.parlament.ch/f/homepage/ko-kommissionen.htm
3http://www.admin.ch/ch/script/printme.php?site=/ch/f/cf/ko/statpersonen.html&lng=fr

Mesures prises en faveur de la représentation des femmes en politique

L'on peut tout d'abord se demander pourquoi prendre des mesures dans ce domaine? Pour certain-e-s, en effet, les taux relativement bas constatés en Suisse s'expliquent simplement par le fait que les femmes n'y ont obtenu leurs droits politiques que récemment et qu'il est donc normal qu'elles soient encore sous-représentées. Cependant, l'exemple d'autres pays, dans lesquels les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité bien avant les suissesses mais sont encore sous-représentées dans les instances politiques, montre que cet argument ne tient pas.

Au contraire, l'exemple des pays les plus avancés en matière de représentation des femmes fournit la preuve que des mesures actives sont efficaces.

Dans ce contexte, il est intéressant de se pencher sur l'ensemble des mesures engagées à différents niveaux.

Au niveau cantonal (Genève)

Mesures législatives

Au niveau cantonal, les tentatives de prise de mesures législatives plus favorables aux femmes, notamment concernant la mise en place de quotas de liste ou encore la modification des horaires des séances, sont fréquentes. Cependant, aucune de ces initiatives n'a encore abouti. D'une manière générale, les mesures contraignantes se heurtent à un net refus de la majorité. En voici quelques exemples.

En 1994, la motion 928 a été renvoyée au Conseil d'Etat par le Grand Conseil, afin que le premier élabore un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les sexes à Genève ainsi qu'un plan d'action à long terme avec des mesures concrètes, visant à l'amélioration de la situation. En 1999, un rapport issu de cet échange fut présenté au Grand Conseil et débattu en séance. Aucun plan d'action ne fut présenté, ce que certaines députées ne manquèrent pas de dénoncer. Le rapport fut néanmoins approuvé par le Grand Conseil.[22]

En septembre 2002, un projet de loi a été déposé par les Verts (PL8830), proposant la modification des horaires des sessions du Grand Conseil. Les séances du Grand Conseil et des commissions ayant généralement lieu en fin d'après-midi/soirée ainsi qu'entre midi et 14 heures, l'idée des Verts était de faire en sorte que les sessions ordinaires se déroulent sur une journée et ce dix fois dans l'année et que les séances des commissions aient lieu le même jour de la semaine. Les arguments invoqués par les Verts pour défendre ce projet étaient l'amélioration des conditions de travail des député-e-s, la promotion de l'accès des femmes au Grand Conseil et l'amélioration de la qualité du travail des parlementaires.

En mai 2004, le rapport de la majorité de la Commission des droits politiques et du règlement, chargée d'étudier ce projet de loi, fut rendu. Ce rapport recommandait le rejet de ce projet de loi par le Grand Conseil, en se basant sur une *Étude de la composition du Grand Conseil genevois*, menée par Pascal Sciarini, professeur à l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (IDHEAP), affirmant que la majorité des députés sont satisfaits par les horaires des sessions du Grand Conseil. Le rapport rejetait également l'argument selon lequel les horaires des sessions sont un frein à la participation politique des femmes.

Parallèlement, un rapport de la minorité de la Commission des droits politiques et du règlement fut également déposé, faisant ressortir d'autres aspects du rapport du Prof. Sciarini, comme par exemple les difficultés de conciliation des vies familiales, professionnelles et politiques, ainsi que le manque de représentativité du Grand Conseil.

19 http://www.parlament.ch/afs/data/f/rb/f_rb_19970031.htm
20 http://www.parlament.ch/afs/data/f/rb/f_rb_19970031.htm
21 http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/20000312/det461.html
22 http://www.genve.ch/grandconseil/memorial/data/540204/5/540204_5_partie70.asp

L'argument principal invoqué était que les personnes qui souhaitent s'engager politiquement mais ne le peuvent pas en raison des horaires ne sont justement pas prises en compte par l'étude et que, par conséquent, les député-e-s élu-e-s sont satisfait-e-s de leurs horaires, puisque non ou moins concerné-e-s. Ce rapport recommandait donc l'adoption du projet de loi des Verts.

Finalement, en août 2004, le PL 8830 fut débattu au Grand Conseil. Le renvoi en commission de ce projet fut rejeté, tout comme le projet lui-même, par 43 "non" contre 32 "oui" et 1 abstention.[23]
En octobre 2002, le projet de loi (PL 8740) modifiant la loi sur l'exercice des droits politiques, fut débattu au Grand Conseil. Basé sur l'idée d'une représentation équitable des sexes en politique, ce projet prévoyait l'instauration d'un système de parité de liste, l'idée étant qu'il y ait au moins 45% de candidat-e-s du sexe le moins représenté sur les listes électorales (ce qui ne correspond pas à des quotas de résultat, tels que ceux prévus lors de l'initiative fédérale dite du 3 mars). Les socialistes étaient à l'origine de ce projet de loi et la droite s'y opposa. Le projet fut renvoyé à la Commission des droits politiques et du règlement.[24]

En octobre 2003, le rapport de la Commission des droits politiques et du règlement, chargée d'étudier le projet de loi socialiste, fut présenté à une session du Grand Conseil. Les débats furent animés. De manière générale, tout le monde s'accorda pour regretter qu'il n'y ait pas assez de femmes présentes en politique mais la vision de la gauche, favorable à la prise de mesures concrètes pour favoriser la promotion des femmes en politi

que, s'opposa à celle de la droite, pour qui le temps et l'évolution naturelle des moeurs sont les meilleures solutions au problème de la sous-représentation des femmes en politique. Finalement, le projet de loi fut rejeté en premier débat par 46 "non" contre 38 "oui".[25]

En décembre 2005, *le rapport du Conseil d'Etat concernant l'évaluation de l'intégration du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le canton de Genève entre 2001-2005 (RD 60)* fut présenté au Grand Conseil. Ce rapport effectuait un bilan de l'évolution de la situation de l'égalité à Genève, notamment dans le domaine politique et présentait les différentes réalisations de promotion du Service pour la promotion de l'égalité. Le Grand Conseil et le Conseil d'Etat l'adoptèrent sans modification.[26]

Le 28 février 2006, un projet de loi (PL 9801 A)[27]*des Socialistes* prévoyant la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques, fut déposé. Le projet de modification de cette loi visait à introduire une obligation de présenter au minimum 45% de candidat-e-s du sexe le moins représenté sur les listes électorales. Quant aux listes de moins de dix candidat-e-s, le projet de loi prévoyait que la différence entre le nombre de candidatures masculines et féminines ne devait pas dépasser un. En avril 2006, un rapport de la majorité a été déposé, recommandant de refuser l'entrée en matière sur ce projet de loi. Alors que le rapport de la minorité en recommandait l'acceptation.

Le 12 octobre 2006, un débat eut lieu au Grand Conseil à ce sujet, au terme duquel le projet de loi fut refusé, avec 48 "non", 23 "oui" et 1 abstention.

23 http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/550310/63/550310_63_partie17.asp
24 http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/550112/64/550112_64_partie10.asp
25 http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/550212/74/550212_74_partie3.asp
26 http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/560102/6/560102_6_partie25.asp
27 http://www.geneve.ch/grandconseil/data/texte/PL09801.pdf

Dies academicus 2009, la commémoration officielle du 450ème

Le 5 juin 1559, à la cathédrale Saint-Pierre, Théodore de Bèze proclamait l'acte de naissance officiel de l'Université de Genève. 450 ans plus tard, c'est au même endroit que s'est déroulé le Dies academicus 2009. La cérémonie, précédée d'un cortège entre Uni Bastions et la cathédrale, a eu lieu en présence des autorités politiques et universitaires. L'archevêque Desmond Tutu, Pascal Lamy, Mary Robinson et Lyndon Evans figuraient parmi les invités d'honneur.

«Tout savoir qui s'éloigne de la vertu et de la justice relève de l'habileté plutôt que de la sagesse.» C'est par ces mots, empruntés à Platon, que Théodore de Bèze, premier recteur de ce qui s'appelait encore l'Académie, ouvrait la longue histoire de l'Université de Genève. Des paroles, prononcées à la cathédrale Saint-Pierre le 5 juin 1559, que ne renieraient sans doute ni l'archevêque Desmond Tutu ni l'actuel directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Pascal Lamy. Ces deux personnalités figurent, avec Mary Robinson et Lyndon Evans, parmi les quatre docteurs *honoris causa* de ce Dies academicus 2009 et furent invités, à cette occasion, à se prononcer sur le thème des droits humains.

Au préalable, la cérémonie du Dies academicus fut inaugurée par un cortège matinal amenant les personnalités invitées – dont la présidente de l'AGFDU, à la Cathédrale St. Pierre, depuis Uni Bastions.

Photo: Jacques Erard

L'ancienne haute commissaire aux droits de l'homme, Mary Robinson, a reçu l'un des 4 doctorats honoris causa remis lors de la cérémonie par le recteur Jean-Dominique Vassalli.

Photo: Kaveh Barzagan

Née le 21 mai 1944 à Ballina, Comté de Mayo, en Irlande, Mme Robinson est mariée et mère de trois enfants. Elle fut Haute Commissaire aux droits de l'homme de 1997 à 2002

Présidente de l'Irlande depuis 1990, Mme Robinson a une excellente maîtrise du droit et a travaillé dans le domaine des droits de l'homme, avec une spécialisation en droit constitutionnel et en droits de l'homme européens. Elle est membre du barreau anglais (Middle Temple) depuis 1973. De 1987 à 1990, elle est membre de la Commission internationale de juristes et, de 1984 à 1990, membre de la Commission consultative des relations juridiques.

Dans le cadre des nombreuses activités internationales liées aux droits de l'homme auxquelles elle a participé, Mme Robinson a assuré les fonctions de Rapporteur spécial auprès de la Réunion interrégionale organisée en 1993 par le Conseil de l'Europe sur le thème "Droits de l'homme à l'aube du XXIème siècle", en tant que contribution à la Conférence mondiale des droits de l'homme, tenue à Vienne en 1993. Elle a prononcé une allocution à la réunion préparatoire du Conseil de l'Europe pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing.

Mme Robinson a été le premier chef d'Etat à se rendre au Rwanda après le génocide qui y a été commis et y a effectué deux autres visites, dont la plus récente à l'occasion de la Conférence panafricaine sur la "Paix, l'égalité des sexes et le développement". Lors de sa visite au Rwanda, elle a rencontré des représentants des institutions actives sur le terrain, ainsi que les observateurs des Nations Unies pour les droits de l'homme qui l'ont informée de la situation. Elle a été le premier Chef d'Etat à effectuer une visite au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, ainsi que le premier Chef d'Etat à se rendre en Somalie à la suite de la crise de 1992. Mme Robinson a reçu le prix humanitaire spécial de CARE, en reconnaissance de ses efforts pour la Somalie.

En sa qualité de Présidente de l'Irlande, Mme Robinson a représenté son pays sur la scène internationale, en développant une nouvelle approche pour les liens économiques, politiques et culturels avec d'autres pays et cultures. Au cours de sa présidence, elle a accordé une place particulière aux besoins des pays en développement, en établissant un lien entre l'histoire de la grande famine irlandaise avec les problèmes actuels de nutrition, de pauvreté et de politique nationale, créant ainsi un partenariat entre les pays en développement et les pays développés.

Mme Robinson a appuyé les travaux des organisations non gouvernementales internationales qui font face aux crises humanitaires, notamment en Somalie et au Rwanda, ainsi que celles engagées dans la mise en oeuvre des projets d'assistance communautaire, tels que le projet GOAL/Children de l'Institut Need à Calcutta, en Inde.

De 1969 à 1975, Mme Robinson a été titulaire de la chaire Reid de droit constitutionnel et de droit pénal à Trinity College, à Dublin. Elle a enseigné le droit communautaire européen à Trinity College..

Titulaire d'une licence en 1967 et d'une maîtrise en 1970 de Trinity College de l'Université de Dublin, Mme Robinson a également été reçue au barreau de Dublin, à King's Inns. Elle a obtenu une bourse de l'Université Harvard en 1967 où elle a obtenu un "Master of Laws" l'année suivante.

Membre de la Fédération Irlandaise de femmes diplômées des universités, Mary Robinson fit un discours très remarqué lors de l'ouverture de notre congrès de Manchester il y a 2 ans, et est toujours restée proche de notre association Elle est un exemple pour nous toutes et nous sommes fières et heureuses que l'Université de Genève lui ait remis un doctorat honoris causa en ce 450ème anniversaire de sa fondation

Parce que Genève est une place internationale du luxe, son université se devait d'offrir une formation continue en ce domaine. C'est chose faite depuis cinq ans. Sous la direction de Nadège Sougy, Université de Neuchâtel et Patrick Verley, Université de Genève un diplôme de formation continue « Créations de luxe et métiers de l'art » offre une expertise des secteurs du luxe,

Si le domaine des « Créations de luxe et métiers de l'art » demeure largement indéfinissable, il est un point sur lequel tout le monde s'accorde. C'est une part de rêve qui est aussi un secteur économique important, un espace de création et d'innovation faisant appel à des compétences multiples : savoir-faire, savoirs techniques, marketing, communication.

L'université de Genève offre une formation qui s'inscrit résolument dans cette approche pluridisciplinaire qui implique le recours à des professionnels du luxe, sélectionnés pour leur expérience et leur capacité à les transmettre. Ces échanges s'accompagnent de séminaires universitaires confiés aux historiens, historiens de l'art, sociologues et économistes qui fournissent une analyse approfondie de l'évolution des divers secteurs concernés : haute horlogerie, joaillerie, prêt-à-porter de luxe et haute couture, design, arts.

Cette formation originale est parrainée par Hermès et Vacheron-Constantin depuis son origine et bénéficie de l'expérience de nombreux professionnels. Son conseil scientifique réunit : *Daniel André, Parfums Concept, Genève. Sophie Cagnard-Fabrici, Richemont, Paris. Youssef Cassis, Faculté des SES, Université de Genève, François-Paul Journe, Montres Journe S.A, Genève. Caroline Krug, Louis Vuitton Suisse SA, Genève. David Sadigh, IC Agency, Genève. Arnaud Tellier, Musée Patek Philippe, Genève. Eric Valdieu, Christie's, Genève.*

Le cursus complet comprend 7 modules, donnant lieu à un diplôme de formation continue mais peut également être décliné à la carte par module (Chaque module comprend trois lundis)

Le Luxe : approches générales
Module : Le luxe dans son histoire
Module : Entreprises du luxe et mondialisation.
Module : Marketing et communication dans le luxe
Approfondissement : 2 secteurs majeurs
Module : Haute horlogerie
Module: Prêt-à-porter de luxe et haute couture
Atouts et défis du Luxe
Module : Créations et luxes au 21ème siècle
Module : Contrefaçon

Pour toutes informations complémentaires :
Tel : 022 379 89 79,
Mail caroline.schneeberger@metri.unige.ch
Site : http://hec-executive.ch/site_luxe/

Développer les capacités d'apprentissage...

septembre 2009 à juin 2010

Laboratoire de didactique et d'épistémologie des sciences (LDES)
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE)

Objectifs

- S'initier aux différentes procédures d'apprentissage
- Prendre conscience de ses propres procédures et stratégies d'apprentissage
- Identifier et analyser les procédures et stratégies d'apprentissage en fonction des différents contextes de formation
- Approfondir différentes théories et pratiques concernant l'apprentissage
- Elaborer des outils d'observation et d'analyse des situations de formation
- Acquérir des outils pour analyser sa pratique à la lumière des théories existantes
- Acquérir des outils concernant la problématique groupe et apprentissage

Public

Enseignant, chercheur, éducateur, animateur para-scolaire, formateur, étudiant.
Toute personne s'intéressant à la formation.

Direction scientifique

- Prof. André GIORDAN, directeur LDES, Université de Genève
- Mme Marie-Louise ZIMMERMANN-ASTA, Dr ès sciences de l'éducation, licenciée es sciences physiques, formatrice en stratégies d'apprentissages, collaboratrice de recherche au LDES
- M. Jean-Luc ZIMMERMANN, licencié ès sciences physiques, formateur en stratégies d'apprentissages, collaborateur de recherche au LDES.

Méthodes pédagogiques

Les participants et les intervenants travaillent à partir d'exercices et de situations pratiques.

Ces situations sont analysées en groupe à l'aide des théories existantes. Cette formation est interactive. L'expérience des participants est fortement prise en compte. Chaque module permet un approfondissement des éléments étudiés et un travail de réflexion sur sa propre pratique.

Certification

- Le certificat Développer les capacités d'apprentissage dans les sciences expérimentales, la santé et le développement durable est délivré pour la dernière fois à l'issue de cette volée 2009-2010
- Attestation de participation pour les modules 1 et 2.

Renseignements

Mme Claudine POUPENEY
Université de Genève – LDES-FPSE
Uni-Mail – Bât. Pignon – 1211 Genève 4
Fax: 022 379 98 28

Mme Marie-Louise ZIMMERMANN-ASTA (membre de l'AGFDU), Chemin du Pont-de-Ville 9, 1224 Chêne-Bougeries, tél. 022 349 37 97, mail : zimmermann-cefra@bluewin.ch

Université / Formation continue

L'Homo Academicus a-t-il un sexe ?
L'excellence scientifique en questions

Colloque international organisé par l'unité d'études genre de l'Université de Genève, le MAGE (Groupement « Marché du travail et genre en Europe ») et l'Université de Darmstadt

Jeudi 15 octobre 2009, Genève

L'excellence » est devenue le leitmotiv des transformations contemporaines du monde universitaire….. Que sait-on à ce jour des parcours des femmes et des hommes dans les universités? Qui donc définit les « critères d'excellence » auxquels sont appelé-e-s à se conformer les universitaires? Existe-il d'autres modèles, d'autres manières d'envisager la pratique du travail académique? Si oui, sont-elles (encore) viables à l'heure de l'excellence néolibérale?

Programme

9h : Accueil et introduction, suivie de 4 exposés.

Les parcours des femmes à l'université :
Etat des lieux des recherches menées dans quatre pays

Beate Krais , sociologue , Université de Darmstadt, Danièle Meulders , économiste , Université Libre de Bruxelles, Catherine Marry , sociologue , CNRS, Regula Leemann , sociologue , Pädagogische Hochschule (FHNW Basel), Farinaz Fassa , sociologue , Université de Lausanne

12h45 : Pause repas

14h30 – 16h30 : Table ronde

Les universitaires à l'heure de l'excellence : pratiques, discours, jugements

Delphine Gardey , historienne , Université de Versailles St-Quentin, Cynthia Kraus , philosophe , Université de Lausanne, Franz Schultheis , sociologue , Université de St-Gall, Marie-Noëlle Schurmans , sociologue , Université de Genève,
Modération : Christian Schiess , sociologue, Université de Genève

17h. Conférence

L'étoffe du chercheur : une construction genrée ?

par Isabelle Stengers , philosophe , Université Libre de Bruxelles

18h30 : Apéritif

Lieu du colloque :
Genève, Maison des Associations, rue des Savoises 15, www.lafea.org

Participation et inscription :
La participation au colloque est gratuite. Pour faciliter l'organisation, nous vous demandons cependant de nous annoncer votre présence en vous inscrivant à cette adresse :colloque-genre-09@unige.ch

Université - Thèse

Céline avait fait une excellente présentation de son projet de thèse, lors de l'un des lunches de l'AGFDU. Nous étions toujours restées en contact, et elle nous avait invitées à assister à la défense de sa thèse l'hiver dernier. Nous sommes fières d'annoncer qu'elle a obtenu la qualification « magna cum laude ».

: **Céline Germond-Duret**

Les interventions de développement et leur logique normalisatrice : pouvoir de transformation sur les peuples autochtones et émergence de conflits sociaux, Réflexion à partir de projets de la Banque mondiale.

RESUME

Le but de cette thèse fut de mettre en évidence la logique de normalisation qui sous-tend les interventions de développement.

Nous nous sommes pour cela penchés sur la Banque mondiale, acteur incontournable du développement, et notamment sur les répercussions de ses projets sur les peuples autochtones, à travers l'analyse des cas soumis à son Panel d'inspection. Ce mécanisme a été mis en place par la Banque afin d'examiner, à la suite de plaintes de populations locales, la conformité des actions de la Banque avec ses propres politiques et procédures. Les peuples autochtones représentent en outre un bon révélateur des transformations que peuvent subir des sociétés qui ne suivent pas nécessairement le modèle de développement dominant, lorsqu'elles font face à des interventions de développement.

Nous avons ainsi montré que les effets des interventions de développement ne devaient pas se comprendre uniquement en termes d'efficacité et d'inefficacité, mais également en termes d'effets secondaires. Plus particulièrement, cette thèse a mis en avant l'émergence, ou le renforcement, d'une situation conflictuelle parmi des peuples autochtones ou entre peuples autochtones et autres composantes de la société, et ceci à travers quatre vecteurs : déplacement de population, transformations des activités et de l'organisation économique, transforma-tions de l'organisation sociale et politique, et abandon de mœurs et coutumes.

La minimisation des transformations engendrées et une pratique particulière de la Banque (technicité, opacité et sur-confiance) ont été mises en relation avec le macro-discours du développement dominant, caractérisé par les éléments persistants que sont la linéarité (toutes les sociétés tendent vers le développement de manière linéaire), l'opposition à la tradition, l'économisme, l'économie de marché et la croissance comme remèdes aux problèmes de développement, et enfin le fait que le développement ait un coût.

Ces résultats ont finalement été associés à une logique de normalisation, définie comme le processus par lequel les sociétés passent d'un état d' « anormalité » à un état de « normalité » à travers l'application à tous, quelles que soient leurs disparités, d'un même modèle de développement, l'imposition de règles et l'autodiscipline. Le concept de normalisation est étroitement lié à celui de naturalisation, qui permet de faire comprendre qu'une situation ou une idée est naturelle (en l'occurrence que toutes les sociétés tendent à être développées), qu'elle est « vraie ». Ce processus implique, par ailleurs, la naturalisation et la normalisation de certaines pratiques, puisque c'est à travers des pratiques considérées comme naturelles et normales que le développement peut devenir une norme, d'où l'importance d'observer la pratique des institutions de développement.

Université - Thèse

Membre active de notre groupe de jeunes membres, Kate nous a fait parvenir le résumé de sa thèse qu'elle vient de défendre avec le brio que nous lui connaissons.

Collaborative Sharing of Quality of Service-Information for Mobile Service Users

PhD thesis, Information Systems, University of Geneva, Geneva, Switzerland,
Kate Wac, juin 2009

Partage collaboratif des informations de qualité de service pour les utilisateurs de services mobiles

Résumé

L'usage efficace de toute application ou d'un service mobile dépend fortement de la qualité de service (QoS) fournie par les réseaux sans fils utilisés. Toutefois, cette information QoS est, dans de nombreux cas, inconnue. Les fournisseurs d'accès aux réseaux sans fil qu'ils soient publics ou privés, par exemple les opérateurs de réseau mobiles (MNO), ne diffusent aucune information relative à la QoS de leur réseau. Pour des raisons marketing, ils préfèrent fournir uniquement les valeurs de débit nominal (c'est-à-dire les meilleures) de leurs réseaux.

En outre, selon la vision 4G, les réseaux sans fil proposés par différents fournisseurs de réseau sans fils, utilisant les technologies différentes, seront omniprésents et invisible pour les utilisateurs mobiles. Le transfert vertical entre ces différents réseaux sera supporté pour permettre à l'utilisateur d'obtenir la mobilité de façon optimale. Le scénario idéal voudrait que les utilisateurs de téléphones portables aient connaissances au préalable de la qualité de service fournie par les réseaux de différents fournisseurs, et sur la base de cette connaissance, effectuer un choix intelligent du réseau qu'ils veulent utiliser pour les services mobiles auxquels ils veulent accéder.

Jusqu'à présent, aucun fournisseur externe n'était en possession de telles données fiables et non biaisées. Ainsi, les utilisateurs recueillaient leurs données à l'issue d'expériences personnelles avec leurs services mobiles, et les partageaient dans un cercle de connaissances restreintes, famille et amis. Actuellement, aucune plate-forme de services permettant aux utilisateurs de partager leurs données, ni aucun fournisseur de confiance externe de ce type de service n'existent.

Suivant le scénario ci-dessus, nous proposons dans cette thèse, un système d'information de qualité de service (QoSIS), qui distribue aux utilisateurs mobiles des prévisions sur la qualité de service fournie par les réseaux sans fil disponibles. Ces prévisions de QoS sont définies pour un lieu-et-temps spécifique aux prévisions de la qualité de service obtenu par le service mobile, quand le choix d'un fournisseur de réseau et de la technologie est réalisé par cet utilisateur. L'objectif est que ces prévisions puissent être utilisées par un service mobile pour permettre le choix du réseau à utiliser et d'adapter la prestation de services au réseau de la QoS fourni, et donc d'accroître l'efficacité d'utilisation du réseau.

Les utilisateurs mobiles peuvent contribuer à la base de données QoSIS de façon collaborative en partageant l'information par la mise à disposition de leurs journaux de QoS de l'usage des services mobiles. Les principales dimensions de cette base de données sont les suivantes: lieu, temps, fournisseur de réseau sans fil et technologies utilisés. Le QoSIS fait appel à un moteur de prévision permettant d'obtenir ses prédictions. Ce moteur est basé sur les données techniques d'exploitation (i.e. forage) de données. Dans notre recherche, nous évaluons une étude de faisabilité de la prédiction QoS dans une étude de cas des utilisateurs mobiles de services dans le domaine de la télésurveillance de la santé.

Le projet QoSIS, contrairement aux approches existantes, est axé sur l'utilisateur.

Université - Thèse

Les utilisateurs génèrent l'information QoS - une base de la qualité de service de prévisions pour les autres utilisateurs. Il donc implémente du paradigme Mobile Web 2.0.

Dans cette approche, nous avons présenté et analysé la viabilité économique de QoSIS.net; une entreprise basé sur la QoSIS. Les clients du QoSIS.net sont des fournisseurs de services mobiles (MoSPs), opérateurs de réseau, ainsi que les utilisateurs de services mobiles, d'où la présentation des scénarios Business to Business ou Business to Customer. Nous démontrons que les deux scénarios sont bénéfiques pour toutes les parties en termes d'amélioration de la QoS pour les utilisateurs de services mobiles et d'augmentation des bénéfices des MoSPs, MNO, QoSIS.net, ainsi que les fournisseurs de réseau sans fil.

Kate WAC

Publications

Wac, K., van Beijnum, B.J., Konstantas, D. (2009) Toward Mobile Web 2.0-based business methods: Collaborative QoS-information sharing for mobile service users, A chapter in Advances in Electronic Business Series, theme: Mobile and Ubiquitous Commerce: Advanced E-Business Methods.

Wac, K., Bargh, M., van Beijnum, B.J., Bults, R., Pawar, P., Peddemors, A. (2009) "Power- and Delay-Awareness of Health Telemonitoring Services: the MobiHealth System Case Study.", IEEE JSAC, Special Issue on Wireless and Pervasive Communications in Healthcare.

Wac, K., van Halteren, A., Bults, R., Broens, T. (2007). "Context-aware QoS Provisioning in an m-health Service Platform." International Journal of Internet Protocol Technology 2(2): 102-108.

Wac, K. and R. Bults (2004). Performance evaluation of a Transport System supporting the MobiHealth BANip: Methodology and Assessment. MSc thesis,Enschede, University of Twente, the Netherlands.

Wac, K., Broens, T., Prawar, P., van Beijnum, B.J. (2009) Enabling Context-Aware Service-Oriented Computing: Holistic Approach book chapter in Enabling Context-Aware Web Services: Methods, Architectures, and Technologies, IGI Global Publishers (under review)

Wac, K., Hilario, M., Bults, R., van Beijnum, B.J., Konstantas, D. (2009) QoS-Predictions Service: QoS Support for Proactive Mobile Services, book chapter in Wireless Network Traffic and Quality of Service Support: Trends and Standards, IGI Global Publishers (under review)

ASFDU

Notre jeune membre du comité, Ramla Allani, a participé à l'Assemblée générale de notre association suisse, en tant que déléguée. Elle nous a envoyé un petit compte-rendu que nous publions volontiers ici, en ajoutant que l'Assemblée a eu lieu dans le cadre magnifique de l'hôtel du Théâtre et que le repas au restaurant Casino fut des plus excellents. Les déléguées de l'AGFDU étaient

Ramla Allani, Danièle Kaufmann, Hillevi Perraudin, Marjolaine Tonson-la-Tour et Arielle Wagenknecht

Compte rendu de l' Assemblée Générale de l'Association Suisse des Femmes Diplômées des Universités 28 Mars 2008, Berne

L'Assemblée Générale (AG) a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la 84ème Assemblée Générale des délégués tenue à Fribourg le 5 avril 2008. Les membres du comité ont présenté les rapports des différents comités approuvés par les membres présentes.

L'(AG) a approuvé le rapport de la fondation suisse (des bourses) de l'ASFDU. Tout en rappelant que la fondation est sponsorisée par un don de 2.-fr., prélevé sur les cotisations des membres, la présidente a invité les membres ainsi que les sections à penser à d'autres moyens de financement de la fondation.

La trésorière de l'ASFDU a présenté les comptes de l'exercice 2008. Elle a tout d'abord relevé que le Crédit Suisse a informé l'ASFDU par courrier, que nos titres d'obligations placés auprès de la banque ont dû être utilisés et qu'ils seront remboursés en six tranches, sans calendrier précis. Une première tranche a été versée sur le compte de l'ASFDU.

Certaines membres ont suggéré de déposer une requête auprès de la FRC (association des consommateurs) afin d'assurer un suivi et demander une recevabilité au Crédit suisse. La trésorière de l'ASFDU a rappelé que les placements auprès du Crédit suisse sont des titres d'obligations, et qu'il serait donc inutile de déposer une requête auprès d'une association de consommateurs.

Les membres de l'association ont félicité la trésorière pour son travail et son engagement.
Ensuite, les vérificatrices aux comptes ont fait état de leurs rapports et de la bonne conformité des comptes de l'exercice 2008 et ont demandé d'approuver les comptes. Ainsi, L'(AG) a approuvé les comptes à l'unanimité.

Dans le cadre des discussions du budget, il a été question de la publication du livre de Madame Bettina Vincenz sur l'historique de l'ASFDU. Le comité avait proposé de financer en partie la publication de ce livre. Certaines membres ont exprimé leur désaccord avec cette proposition et ont notamment relevé que la publication est en allemand seulement. Le vote qui a suivi a approuvé la publication.

Une discussion nourrie a eu lieu concernant un crédit de 10'000.-fr. demandé par la présidente pour entreprendre l'informatisation de la liste des membres. Finalement les déléguées ont accepté la somme, en chargeant le comité de veiller à ce que plusieurs offres soient soumises et que la solution la moins onéreuse soit choisie.

La révision des statuts a dû être reportée à la prochaine assemblée générale, d'une part vu le manque de temps et, d'autre part, parce que les délais n'ont pas permis aux sections de consulter leurs membres

Deux présentations PowerPoint ont été données. D'abord, une présentation sur la fondation de l'ASFDU. Ensuite, une présentation sur l'assemblée Générale de la FIFDU à Mexico et les différents arrangements pour le voyage dont se charge Mme Arielle Wagenknecht, coordinatrice des relations internationales de l'ASFDU

En fin de séances, la présidente de l'ASFDU a appelé à un don pour l'association Albanaise des Femmes diplômées des universités qui risquerait de se dissoudre en raison de difficultés financières. Elle a réunit la belle somme de 800.-fr. environ.

DEMANDE D'ADHESION PHOTO

ASSOCIATION GENEVOISE DE FEMMES DIPLOMEES DES UNIVERSITES

NOM ..... Prénom .....

Date de naissance ..... Nationalité (canton).....

Adresse privée .....

Nº postal ..... Localité .....

Téléphone ..... Fax.....

Adresse prof. .....

Nº postal ..... Localité .....

Téléphone ..... Fax .....

E-mail privé..... E-mail professionnel .....

Langue(s) maternelle(s) ..... Autres .....

Université(s) ..... Diplômes .....

Titre(s) ..... Activité actuelle.....

Adresse professionnelle .....

.....

Autres activités .....

.....

⇒ Quel est le titre civil (Mme) et/ou académie (Prof., Dr., Me) que vous souhaitez voir figurer sur votre :

Courrier ..... badge .....

⇒ Comment avez-vous eu connaissance de l'AGFDU ?

⇒ Souhaitez-vous participer aux activités de l'AGFDU ? (Souligner)

Groupe de travail Commissions Comité

⇒ Quel aspect de l'AGFDU vous intéresse le plus (Souligner)

Professionnel Culturel Relationnel

ANNEXE : Diplôme universitaire (photocopie)

Lieu et date ..... Signature .....

Formulaire à retourner à l'AGFDU, Case postale 3521, 1211 Genève 3 - Rive

PROGRAMME DES ACTIVITES
du deuxième semestre 2009

3 - 6 septembre	Congrès du GEFDU à Vienne
24 septembre	Dîner-conférence avec Irène Minder-Jeanneret
15 - 27 octobre	Cours sur les Droits Humains
1er septembre	Lunch au Tiffany
6 octobre	Lunch au Tiffany
3 novembre	Lunch au Tiffany
1er décembre	Lunch au Tiffany
12 décembre	Escalade

Réunion des groupes de travail selon avis

Comité de Rédaction

Arielle Wagenknecht, Ramla Allani, Stéphanie Duhoux, Nadège Sougy, Marianne Zutter

Avec la participation de :

Alicia Sanchez-Mazas, Céline Germond-Duret, Kate Wac

Impression

Imprimerie Trajets, Genève